

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTREAL, MAI 1891

N° 1

## SOMMAIRE.

A nos abonnés.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :  
Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses—Société historique de Montréal, séance du 29 avril dernier—Conseil de l'Instruction publique, séance du 12 mai courant—Examen des candidats à l'étude de la médecine, séance du 8 mai courant.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Nécessité et moyens de connaître les enfants—Composition et style, Des exercices d'imitation—Leçons par intuition, La racine—Application des principes en arithmétique—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle.—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Solution de problème.—LECTURE POUR TOUS : A la Vierge Mère—Hygiène, Des boissons aqueuses—Cape—La réforme de l'orthographe—Variétés—Pensées diverses.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## A NOS ABONNÉS

Nous regrettons de publier la présente livraison du JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE à une date aussi tardive. Nous prions nos lecteurs de ne pas trop nous en vouloir, attendu que ce retard ne nous est nullement imputable. Les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés ne nous ayant plus permis de faire imprimer chez MM. Beauchemin et fils, nous avons été obligés de faire de nouveaux arrangements avec un autre imprimeur, et de lui accorder le temps de se pourvoir du matériel nécessaire. Nous avons l'espoir que les livraisons de juin et de juillet paraîtront sous peu, et qu'à l'avenir le journal sortira à la date ordinaire.

Tous ceux qui auront quelque chose à transiger avec l'administration, devront s'adresser au bureau du *National*, rue Saint-Gabriel, n° 22, et toute correspondance relative à la direction devra être expédiée au JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous ne pouvons prendre congé de MM. Beauchemin et fils sans leur exprimer le regret que nous éprouvons de nous séparer d'eux. Ils nous ont soutenus et encouragés dans un temps où notre revue traversait une crise sérieuse, et c'est avec plaisir que nous leur en témoignons ici toute notre reconnaissance.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(*Gazette Officielle*, 18 avril dernier.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 avril courant (1891), de nommer M. Ephrem Gingras, commissaire d'écoles pour la municipalité de Farnham-Ouest, dans le comté de Missisquoi, en remplacement de M. François Bouchard, qui ne réside plus dans cette municipalité.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 avril courant (1891), de nommer M. David Johnston, en remplacement de M. James Johnston, et M. George Pringle, en remplacement de M. Archibald Muir, *junior*, commissaires d'écoles pour Hinchinbrook, comté de Huntingdon.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 14 avril courant (1891), de nommer le Rév. M. Narcisse Therriault, commissaire d'écoles pour la municipalité de N.-D. du Sacré Cœur, comté de Rimouski, en remplacement du Rév. M. Henri Lavoie, qui a quitté cette municipalité.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 avril courant (1891), de nommer John Cain, syndic des écoles de Huntingdon, en remplacement de M. Peter Kieran, absent,

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 novembre dernier (1890), de détacher de la municipalité de "Saint-Ephrem de Tring," comté de Beauce, les lots depuis et y compris la demie nord-est du lot No 15, jusqu'au troisième quart sud-est du lot No 18 inclusivement, dans le onzième rang de Tring, et les lots Nos 26, 28, 30, 31, 32, 33 et 38 du 15<sup>e</sup> rang d' "Adstock," et les annexer à la municipalité scolaire d' "Adstock," dans le même comté.

L'avis publié dans la *Gazette Officielle* du 15 novembre dernier (1890), devant être considéré comme nul et non avenue.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(*Gazette officielle*, 25 avril dernier.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 21 avril courant (1891), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité de Hereford, comté de Compton, M. Ephrem Boulay, en remplacement de M. Hugues Beaudette, et M. Napoléon Gendreau en remplacement de M. Théophile Hébert.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 23 avril courant (1891), de nommer Eugène Lafontaine, écuier, avocat, commissaire d'écoles de la municipalité de la Côte Saint-Louis, comté d'Hoche-laga, en remplacement de M. A. A. Boudreaux, qui ne réside plus dans les limites de cette municipalité.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection d'une municipalité scolaire.*

(*Gazette Officielle*. 2 mai courant.)

Détacher de la municipalité scolaire du canton de Whitton, la paroisse de "Sainte-Cécile de Whitton," comté de Compton, et l'ériger en municipalité scolaire avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du cinq de février dernier (1891).

Cette érection de municipalité ne devant avoir effet que pour les catholiques seulement, conformément aux dispositions de l'article 1, du chap. 22, de 53 Vict.

Les avis publiés les 3 et 10 mai 1890, et les 7 et 14 mars 1891, devant être considérés comme nuls.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(*Gazette Officielle*, 9 mai courant.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 1<sup>er</sup> mai courant (1891), de séparer en deux municipalités scolaires bien distinctes, la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice, comme suit : celle du "Village," comprenant la municipalité actuelle du village et tout le territoire qui forme l'arrondissement No 1 actuel, et les concessions de Vide Poche, du Petit Village de la Rivière du Loup et des Petites Terres, sous le nom de "Municipalité du village d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice ;" et le reste de la paroisse formera une municipalité sous le nom de "Municipalité de la paroisse d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice."

Ces changements ne devant prendre effet que le 1<sup>er</sup> de juillet prochain (1891).

## CHANGEMENT DE LIMITES.

De détacher le lot No 23, dans le dixième rang du canton de Rawdon, comté de Montcalm, de la municipalité scolaire de Saint-Alphonse, comté de Joliette et l'annexer à la municipalité de Saint-Patrice de Rawdon, comté de Montcalm, pour les fins scolaires.

Département de l'Instruction publique,  
Québec, 4 mai 1891.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(*Gazette Officielle*, 16 mai courant.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 12 mai courant (1891), de nommer M. Pierre Leclerc, à la charge de commissaire d'écoles de "Glaude Arbour," dans le comté de Gaspé, en remplacement de M. François Thibault, qui a quitté cette municipalité.

ANNEXION DE MUNICIPALITÉS  
SCOLAIRES.

Détacher de la municipalité de la Pointe du Lac, le territoire ci-après décrit, viz :

Le numéro premier, quant à la partie comprise entre le fleuve Saint-Laurent et le chemin de la concession de Sainte-Marguerite, les numéros 2, 3, 4, 5, 7, dix, onze et quatorze ; la partie comprise entre le fleuve Saint-Laurent et la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, les numéros 12 et 13 jusqu'au numéro vingt-trois inclusivement, et enfin les Nos 24, 25, 26, 28 jusqu'au numéro cinquante-six aussi inclusivement ; tous ces numéros

sont ceux du cadastre de la dite paroisse de la Pointe du Lac, et l'ériger en municipalité sous le nom de "La Pointe du Lac No 2," pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 14 mai 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Demande de changement de limites.*

Que les lots 1 et 2 dans le cinquième rang, le lot 1 dans le sixième rang, le lot 1 dans le septième rang et le lot 1 dans le huitième rang d'Orford, comté de Sherbrooke, et annexés à la municipalité de Brompton, comté de Richmond, pour les fins scolaires; et que les parties sud-ouest des lots 32 et 33 dans le cinquième rang, la moitié sud-ouest du lot 30, la moitié sud-ouest du lot 29, le quart sud-ouest du lot 28 du cinquième rang, tous les lots de Gore, le lot 28 dans le sixième rang de la municipalité de Brompton soient détachés de la municipalité de Brompton, comté de Richmond, et annexés à la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(*Gazette Officielle*, 23 mai courant).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 16 mai courant (1891), de nommer M. Georges Faucher, commissaire d'écoles pour la municipalité de Ste-Marie, comté de Beauce, en remplacement de M. Louis Turcotte, qui a quitté cette municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection de municipalités.*

Eriger la paroisse de Sainte-Suzanne de Boundary Line, dans le comté de Stanstead, en municipalité scolaire, sous ce nom, et avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du huit octobre dernier, cette municipalité n'affectera que les catholiques romains et leurs propriétés, dans les limites de la dite paroisse et municipalité.

GEDEON OUMET.

Québec, 18 mai 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Erection de municipalités scolaires.*

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Jacques de Clarenceville," dans le comté de Missisquoi, tout le territoire qui comprend actuellement les municipalités scolaires de Clarenceville et de Foucault, pour les catholiques romains et leurs propriétés situés dans les limites de la nouvelle municipalité scolaire, seulement.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 18 mai 1891.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE  
MONTREAL

SÉANCE DU 29 AVRIL DERNIER

Présents : M. l'abbé Verreau, président; MM. R. Bellemare, L.-W. Marchand, L. H.-Latour, E. Lef. de Bellefeuille, U.-E. Archambault, L.-N. Dumouchel et J.-O. Cassegrain.

M. le Président explique le but de la réunion, parle du mémoire de la Société actuellement sous presse, et donne lecture de la liste suivante :

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ

Son Honneur le juge Baby :

Plusieurs lettres commerciales, qui ont toujours de la valeur ;

Documents parlementaires,

- 1 *Smithsonian Report*, 1887 ;
- 2 *Smithsonian Publications*, 4 ou 5 vol. ;
- 3 *Annuaire de l'Institut de Québec*, 1889 ;
- 4 *Proceedings of New England Historical and Genealogical Society*, 1590 ;
- 5 *Proceedings of the Antiquarian Society*, avril 1851 ;
- 6 *Worcester Town Record*, 1784-1788 1789-1794, publié par Franklin Rice, 1890 ;
- 7 *Société des Sciences Naturelles de la Charente Inférieure*, La Rochelle, 1889 ;
- 8 *Principes généraux du Droit International*, par Thomas Saint-Georges d'Armstrong ;  
Essex Institute—
- 9 *Bulletin and Historical Collections*.  
Bureau de l'Éducation des États-Unis ;
- 10 *Report of the Commissioner of Education*, 1888-89, etc. ;
- 11 *Geological Survey of Canada*.
- 12 *Vie de Mgr de Laval*, par M. Gosse-lin.

M. Marchand produit un état des finances de la Société, lequel est approuvé.

Election des officiers.—Les membres dont les noms suivent sont réélus aux différentes charges :

- Président, - - M. l'abbé VERREAU ;  
Vice-président, - M. le juge BABY ;  
Secrétaire, - - M. R. BELLEMARE ;  
Trésorier, - - - M. L.-W. MARCHAND ;  
Bibliothécaire, - M. L. H. LATOUR ;  
Sous-secrétaire, - M. J.-O. CASSEGRAIN.

Sur proposition de M. Bellemare, MM. Lucien Huot, Joseph Desrosiers (avocat), J.-L. Vincent, J.-A.-U. Beaudry, Jean-Damien Rolland sont admis membres actifs de la Société.

Sur proposition de M. Latour, appuyée par M. Bellemare, il est résolu :—

“ Que M. le juge Baby soit prié de représenter la Société Historique à la séance de la Société Royale du Canada, qui doit avoir lieu le 27 mai prochain.”

M. Bellemare propose à l'approbation des membres présents la requête suivante, qu'il a dressée lui-même :

A Son Honneur le Maire et à MM. les Echevins de la cité de Montréal.

La Société Historique de Montréal a l'honneur de représenter humblement qu'il serait désirable que le nom de la rue du Port, entre la rue des Commissaires et la rue de la Commune, fût changé et remplacé par celui de rue Vimont.

Le motif de ce changement serait de rappeler un fait historique de la plus grande importance pour nous, celui de la fondation même de notre cité. L'endroit où se trouve la rue du Port portait originairement le nom de Place Royale donné par Champlain en mai 1611, et maintenant, il n'y a plus rien là pour conserver ce souvenir. Le nom de Pointe à Callière a remplacé pendant longtemps celui de Place Royale. Mais depuis que la petite rivière Saint-Pierre est couverte par la rue des Commissaires, et que l'édifice de la Douane occupe l'ancienne Pointe, le nom de Callière ne désigne plus aujourd'hui qu'une petite rue voisine et parallèle de la rue du Port.

C'est là, sur cette ancienne Place Royale, que les premiers colons de Montréal vinrent débarquer, le 18 mai 1642 ; c'est là qu'ils s'agenouillèrent tous, en mettant pied à terre, pour rendre grâce à Dieu et le prier de bénir leur entreprise ; c'est là qu'ils élevèrent de suite un autel rustique sur lequel le Rév. P. Vimont offrit le saint sacrifice de la messe. C'est l'anniversaire de cette première messe à Montréal que l'église catholique locale se propose de célébrer le 1892.

Comme au point de vue civil, c'est aussi la date de la fondation de Montréal, les membres de la Société Historique croient que Votre Conseil ferait un acte louable et gracieux s'il voulait bien mettre en évidence, sur le lieu même, le nom du digne prétre qui officia ce jour-là, en le donnant officiellement à cette petite rue, en mémoire d'un événement qu'on doit considérer comme le baptême chrétien de notre grande ville.

La Société Historique demande de plus la permission d'y placer une tablette commémorative.

Vos pétitionnaires espèrent que leur proposition sera favorablement accueillie, et ils ne cessent de prier.

Cette requête est approuvée, et il est décidé de la faire parvenir le plus tôt aux autorités municipales.

Et la séance est ajournée.

J.-O. CASSEGRAIN,  
Sous-secrétaire.

## COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DU 13 MAI 1891

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Trois-Rivières, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, Mgr le vicaire-général Marois, représentant Son Eminence le cardinal Taschereau, l'honorable sir N.-F. Belleau, l'hon. L.-F.-R. Masson, l'hon. juge L.-A. Jetté, l'hon. F. Langelier, M. P.-S. Murphy, M. H. Gray, M. le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Son Excellence le cardinal Taschereau informant le Comité qu'étant empêché par une indisposition d'assister à la présente session, il a nommé Mgr le grand-vicaire Marois pour le remplacer.

Lettres de l'honorable H. Archambault et de M. Eugène Crépeau informant le Comité qu'ils ne pourront assister à la présente session, pour cause de maladie.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Léontopolis, informant le Comité qu'ayant donné sa démission comme évêque de Rimouski, il cesse, en conséquence, de faire partie du Conseil de l'Instruction publique.

Alors l'honorable juge Jetté propose, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, et il est unanimement résolu :

“ Que ce Comité croit devoir exprimer son profond regret de la retraite de Sa Grandeur Mgr Langevin qui, non seulement comme membre du Conseil de l'Instruction, mais de tout temps et en toutes circonstances a tant fait pour la cause de l'éducation dans la province.”

Lecture d'une lettre signée par plusieurs membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval de Québec, demandant une allocation de quatre cents piastres, devant être divisée entre leur association et celle des instituteurs de Montréal, pour payer les frais de voyages de ceux des instituteurs de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques qui se tiennent à Québec et à Montréal deux ou trois fois par année.

Le Comité recommande au gouvernement que cette allocation soit accordée.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par sir N.-F. Belleau, il est résolu :

“ Que Sa Grandeur Mgr de Rimouski soit nommé, en remplacement de Sa Grandeur Mgr Langevin, membre du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.”

Le sous-comité chargé de l'examen du programme d'études fait le rapport suivant qui est adopté, sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, secondé par Mgr le grand-vicaire Marois :

**SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DU PROGRAMME D'ÉTUDES.**

Le sous-comité chargé de l'examen du programme d'études, à sa séance du 12 mai courant, à laquelle assistaient l'honorable L.-F.-R. Masson, président, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et M. P. S. Murphy, fait le rapport suivant :

Aux honorables membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Notre sous-comité est d'opinion que le programme d'études est aussi bien approprié que possible aux exigences de notre enseignement sauf les matières suivantes, savoir : les logarithmes, les progressions et la physiologie, qu'il vous suggère de retrancher ;

Que les inconvénients qui ont pu être constatés dans la mise en pratique de ce programme d'études ne proviennent pas de ce qu'il est surchargé, mais bien de ce que les matières qu'il comprend ne sont pas toujours enseignées comme elles de-

vraient l'être par le titulaire de l'école qui, au lieu de donner les explications nécessaires pour les faire comprendre à ses élèves, se contente, trop souvent, de les leur faire apprendre par cœur. Il est sans doute très utile de développer la mémoire des enfants et des jeunes gens, mais on devrait chercher à obtenir ce résultat en leur faisant apprendre des modèles de littérature qui orneraient leur mémoire tout en la développant.

Une semblable méthode d'enseignement exige des éducateurs compétents qui doivent non seulement connaître les matières qu'ils ont à enseigner, mais aussi savoir la manière de les bien enseigner. Les instituteurs et les institutrices instruits dans les écoles normales et dans certaines maisons d'éducation supérieure peuvent bien, pour la plupart, remplir toutes les conditions exigées pour un enseignement pratique et intelligent, mais ceux qui n'ont pas été à même d'étudier dans ces institutions sont incapables, le plus souvent, de donner d'aussi bons résultats. Pour réaliser une réforme que votre sous-comité considère comme indispensable, aucun moyen ne lui semblerait plus efficace que l'institution de conférences d'instituteurs. A ces conférences, qui seraient faites par des personnes compétentes, sous la direction des inspecteurs d'écoles, et qui auraient lieu une fois par année dans chaque district d'inspection, tous les instituteurs et institutrices de ces districts, auxquels le gouvernement accorderait une légère indemnité pour leurs dépenses de voyages, seraient tenus d'assister.

En terminant, votre sous-comité croit devoir suggérer d'enseigner dans les écoles normales :

1o.—La télégraphie, la sténographie et “ la clavigraphie.” Ces matières, qui exigent peu d'étude et qui ne donnent aucune fatigue intellectuelle, pourraient être d'une grande utilité aux instituteurs et aux institutrices qui les auraient apprises, soit pour les enseigner, soit pour leur profit personnel ;

2o.—La callisthénie, ce qui permettrait aux instituteurs et aux institutrices qui sortiraient de ces institutions de faire faire, à leur tour, dans les écoles

qu'ils seront appelés à diriger, ces exercices si utiles pour le développement physique de l'enfant.

(Signé)

L.-R. MASSON, PRÉS. S. C.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport suivant, qui est lu et adopté sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par M. H. Gray :

SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES DE CLASSE

*Session du 13 mai 1891*

1o Série de livres de classe des Petits-Frères de Marie.

2o Premier, deuxième, troisième et quatrième livres de lecture à l'usage des écoles chrétiennes.

3o Recueil de devoirs, par B. Lippens. J. A. Langlais, éditeur.

4o Sadlier's Dominion Catholic Reading Charts.

5o Revision de la liste des livres de classe.

Les numéros 1, 2, 3 et 4 sont approuvés, ainsi que "Payson, Dunton and Scribners' National Writing Tablets," le "Manuel d'hygiène," par le docteur Sév. Lachapelle, édition de 1890, pour toutes les écoles. Quant à la revision des livres de classe, la considération en est remise à la prochaine séance.

(Signé)

ANTOINE,

*Evêque de Sherbrooke.*

La résolution adoptée par le Conseil des Arts et Manufactures relativement à la "Méthode nationale de dessin," par M. E.-M. Templé, ayant été prise en considération, Mgr l'archevêque d'Ottawa fait motion, secondé par M. H. Gray :

"Que ce Comité ne peut approuver la résolution du Conseil des Arts et Manufactures adoptant la méthode de dessin de M. Templé, à l'exclusion de toute autre méthode."

L'honorable juge Jetté, secondé par M. le docteur Leprohon, propose en amendement :

"Que tout en désapprouvant, pour le moment, l'exclusion de toute autre mé-

thode de dessin dans les écoles de la province, ce Comité approuve la "Méthode nationale" recommandé par le "Conseil des Arts et Manufactures."

Cet amendement étant mis aux voix, ont voté pour : L'honorable F. Langelier, M. P. S. Murphy, M. le docteur Leprohon, l'honorable juge Jetté et sir N.-F. Belleau. (5)

Ont voté contre : Mgr Marois, Mgr de Trois-Rivières, Mgr de Rimouski, l'honorable L.-F.-R. Masson, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, M. H. Gray, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et Mgr de Sherbrooke. (10)

L'amendement étant déclaré perdu, le président met la proposition principale aux voix, alors l'honorable M. Masson secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose en amendement :

"Que le mot MAINTENANT soit ajouté après ceux NE PEUT dans la motion principale."

Cet amendement étant mis aux voix, ont voté pour : Mgr de Rimouski, l'honorable M. Masson, M. P. S. Murphy, M. le docteur Leprohon, l'honorable juge Jetté et sir N.-F. Belleau. (6)

On voté contre : Mgr Marois, Mgr de Trois-Rivières, l'honorable F. Langelier, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, M. H. Gray, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et Mgr de Sherbrooke. (9)

L'amendement est perdu.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée par la même division que celle prise sur le premier amendement.

Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Trois-Rivières, propose et il est résolu :

"Qu'un bureau d'examineurs soit établi dans le comté de Saguenay, sous le nom de BUREAU D'EXAMINATEURS DU COMTE DE SAGUENAY, qu'il ait ses séances les deuxièmes mardis de mars et de juillet de chaque année, et que les révérends C.-L. Parent, V. F., Jos.-E. Lemieux, Jos. Peron et MM. C.-A. Côté, M. D., et Auguste Gingras, soient nommés membres de ce bureau."

Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose et il est résolu :

“ Que les membres des bureaux d'examineurs des comtés de Chicoutimi et du Lac-St-Jean soient autorisés à transférer la séance du mois de juillet au mois de juin, afin que les élèves des couvents puissent subir leurs examens pour diplômes avant de partir pour les vacances d'été.”

Le Comité recommande les nominations suivantes : Comme membres du bureau d'examineurs de Rimouski, le révérend M. R.-Ph. Sylvain, en remplacement de feu le révérend J.-O. Simard.

Comme membre du bureau d'examineurs de Trois-Rivières, M. Pierre-Léger Hubert, en remplacement de feu François-Xavier Guillet ;

Comme membre du bureau d'examineurs des Iles de la Madeleine, le révérend Jean Chiasson, en remplacement du révérend M. J.-B.-Ed. Meunier, démissionnaire.

Le Comité recommande la nomination de M. Ravaux comme professeur de dessin à l'école normale Jacques-Cartier, en remplacement de M. E.-M. Templé, démissionnaire, avec un traitement de quatre cents piastres par année, à condition qu'il soit tenu de donner deux heures d'enseignement par jour ; et que cent piastres soient aussi ajoutées au traitement de M. le professeur Aubin.

Le Comité ordonne le paiement de la somme de \$512.26 à M. Rondeau, secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de Saint-Cuthbert, pour des allocations dues à sa municipalité qui lui ont été retenues parce qu'il n'avait pas fait de rapports semestriels pendant plusieurs années.

M. Murphy présente des modèles ou matrices de médailles que le Comité accepte, et M. Murphy devra les communiquer au Comité protestant pour obtenir son concours.

Lecture d'une lettre de l'honorable Chs. Langelier, secrétaire de la province, datée de ce jour et adressée au Surintendant, demandant d'être autorisé par le Comité catholique à préparer une circulaire et à l'envoyer aux commissaires

et aux syndics d'écoles, au sujet de la “ Méthode nationale de dessin ” de M. E.-M. Templé. Le Comité autorise le Surintendant à répondre à cette demande par l'envoi de la résolution adoptée ce jour sur cette méthode.

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

MONTRÉAL, 8 MAI 1891.

Examineurs..... { H. ASPINWALL HOWE, M.A. L.D.  
L'ABBÉ VERREAU, L. D.  
L'ABBÉ LAFLAMME, S.Th.D.  
J. H. PETRY, M.A.

FRANÇAIS.

(N. B. Il faut laisser une marge ; mettre les réponses dans l'ordre des questions ; écrire très lisiblement).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME.

Acte II, scène 4.

I Qu'est-ce qui rend piquante la scène où le maître de philosophie se dispute avec les autres professeurs de M. Jourdain ?

Acte III, scène 10.

a) Cléonte. Que voilà qui est scélérat !  
b) Covielle. Que cela est Judas !

LAFONTAINE : *l' Astrologue*, fable 13, liv. 4.

- 1 Quant aux volontés souveraines
- 2 De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein.
- 3 Qui les sait, que lui seul ? Comment lire en son sein ?
- 4 Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
- 5 Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ?

II *Que*—Quelles espèces de mots est-il dans les phrases précédentes ?—Quels mots modifie-t-il dans les phrases a et b ? —Remplacez-le par un autre mot dans le 3e vers.

III Dans quel sens *Judas* est-il employé ? Exprimez sous une autre forme, et en ajoutant les mots nécessaires, le sens des phrases a et b.

IV Le 2e vers est-il strictement grammatical ? Pourquoi ? Quel est le rôle de *les, lui*, 3e vers ?—de *ce que*, 5e vers ?

V *Sait*—Conjugez l'imparfait, le passé (défini) de l'indicatif, le présent et l'im-

parfait du subjonctif.—Donnez un substantif et un adjectif qui appartiennent au même radical.

VI Indiquez et nommez les différentes figures renfermées dans les cinq vers.

VII Donnez une courte analyse du second livre de Télémaque, indiquant ce qu'étaient Pygmalion, Didon, les Troyens, Tyr.

### ENGLISH.

(Pour ceux qui parlent Français.)

1. Traduisez, sans changer la construction quand cela ne sera pas nécessaire :—

(A) The island appeared throughout to be well wooded, with streams of water, and a large lake in the centre. As the boats proceeded, they passed two or three villages, the inhabitants of which, men as well as women, ran to the shores, throwing themselves on the ground, lifting up their hands and eyes, either giving thanks to heaven or worshipping the Spaniards as supernatural beings. They ran along parallel to the boats, calling after the Spaniards, and inviting them by signs to land, offering them various fruits and vessels of water. Finding, however, that the boats continued on their course, many threw themselves into the sea and swam after them, and others followed in canoes.

(B) Columbus assured the Cacique of his protection, and, as proof of his power, ordered a heavy canon to be discharged.

On hearing the report, the Indians fell to the ground, as though they had been struck by a thunderbolt; and when they saw the effect of the ball, rending and shivering the trees like a stroke of lightning, they were filled with dismay. Being told, however, that the Spaniards would defend them with these arms against their dreaded enemies the Caribs, their alarm was changed into exultation, considering themselves under the protection of the sons of heaven, who had come from the skies armed with thunder and lightning.

2. Faites l'analyse grammaticale de la phrase, "inviting them by signs to land."

3. Donnez la règle avec son exception pour le pluriel des noms dont le singulier se termine en *y*. Citez des exemples.

4. Ecrivez le comparatif et le superlatif de *gay*, *merry*, *far*, *many*, *difficult*.

5. Ecrivez, par ordre, à la première personne seulement, le Présent, le Passé Défini et le Participe Passé des verbes *ran*, *throwing*, *giving*, *finding*, *swam*, *fell*, *struck*, *told*, *come*, qui se trouvent dans les extraits.

6. Quelle est la signification différente de *with* et *by*; de *course* et *coarse*; de *threw* et *through*; de *much* et *many*; de *told* et *tolled*?

7. Donnez des adjectifs dérivés des noms *man*, *boy*, *brother*, *people*, *fruit*. Aussi des verbes dérivés des adjectifs *dark*, *simple*, *civil*.

8. Traduisez par des idiotismes anglais les phrases suivantes : (a) Qu'y a-t-il de nouveau? (b) Il ne fait que rire. (c) Il ne le fait que pour rire. (d) Qu'est-ce que cela veut dire? (e) Nous venons d'arriver.

(For English-speaking Candidates.)

N. B.—Candidates must answer in both sections A and B of this Paper.

(A) SHAKESPEARE'S HENRY IV.

1. Give particulars, briefly, of the quarrel between King Henry and the Percys.

2. Were the pretensions of Mortimer to the throne, put forward by his friends just? Explain genealogically.

3. Shakespeare portrays Hotspur as ambitious, irascible, self-willed and sarcastic, but high-minded and truthful. Cite instances from the Play which exhibit these qualities of the noble Percy.

4. Explain the following passages, stating by whom and on what occasions the words were uttered :—

(a) Shall we buy treason? and indent with feres. When they have lost and forfeited themselves!

(b) For thou hast lost thy princely privilege With vile participation.

(c) Another King! they grow like Hydra's heads.

5. What is the meaning of "estriges," "bated," "bosky," "chewet," "semblably," "carbonado," as found in this play?

(B) ENGLISH GRAMMAR.

1. Distinguish between *Accusative of the Object* and *Predicative Accusative*. Which of these is retained when the Verb is changed from the active to Passive? Give examples.
2. Referring to the preceding question, take the sentence : He taught me grammar, and show that he taught grammar to me is not the most satisfactory way of explaining the construction.
3. Parse the words indicated by Italics in the following :—*That* is the reason that I could not come. His *after* life was virtuous. *After* his appointment, all went well. *Out*, brief candle. He was beaten *out* and *out*.
4. Give the *adjectives* of Latin origin corresponding with the Saxon nouns, *sun, moon, eye, ear, tooth, hand, nose, horse, cat, sight*. Also the words of Latin origin synonymous with *boyish, neighborhood, behead, cheat, yearly, likeness*.
5. How do you account for the use of *than* after such words as *other* and *rather*?

LATIN.

I. Translate :

A. Horace Odes III, 7 1-8.

Quid fles, Asterie, quem tibi candidi  
 Primo restituent vere Favoni  
 Thyna merce beatum,  
 Constantis juvenem fide,  
 Gygem? Ille notis actus ad Oricum  
 Post insana Caprae sidera frigidas  
 Noctes non sine multis  
 Insomnis lacrimis agit.

B. Virg Aen I, 691-698.

At Venus Ascanio placidam per membra quietem  
 Irrigat; et fotum gremio dea tollit in altos  
 Idaliae lucos, ubi mollis amaracus illum  
 Floribus et dulci aspirans complectitur umbra,  
 Jamque ibat dicto parens, et dona Cupido  
 Regia portabat Tyriis, duce laetus Achate.  
 Quum venit, aulaeis jam se regina superbis,  
 Aurea composuit sponda, mediamque locavit.

C. Cæsar } II. ch. xxii.  
 Cesar }

Instructo exercitu magis ut loci natura dejectusque collis et necessitas temporis, quam ut rei militaris ratio atque ordo postulabat, quum diversis locis legiones, aliae alia in parte hostibus resisterent, sepiusque densissimis, ut ante demonstravimus, interjectis prospectus impediretur; neque certa subsidia collocari, neque quid in qua-

que parte opus esset provideri, neque ab uno omnia imperia administrari poterant.

II Parse : Fari, meminisset, supellectilem, nasci, longius.

III. Decline : Rastrum, similis, quivis. Compare : Magnificus, diu, infrae.

IV. What cases do the following verbs govern : memini, meminiscor, noceo, pareo, obliviscor.

V. Point the difference between :

1. Alter, alius, diversus.
2. Quidam, quivis, quisquam, quisque, aliquis, quisquis.
3. Peto, rogo, quaero, praecor, rogito.
4. Cado, caedo, cædo, cædo.

VI. Principal parts of : Torqueo, plico, alo, amplector, meto.

VII. Correct the following constructions :

1. Venit me videre.
2. Ad Romam jussus ire, Siciliam se contulit.
3. Eo honore functo, Calendes Aprilis abdicavit magistratu.
4. Albius erat quam nivem.
5. Spero brevitur ex rure redire.

I. Traduisez :

II. Analysez les mots suivants : Fari, meminisset, supellectilem nasci, longius.

III. Déclinez : Rastrum, similis quivis. Mettez au comparatif et superlatif : Magnificus, diu, infra.

IV. Quels cas les verbes suivants gouvernent-ils : Memini, meminiscor, noceo, pareo, obliviscor.

V. Indiquez la différence entre :

- (a.) Alter alius, diversus.
- (b.) Quidam, quivis, quisquam, quisque, aliquis, quisquis.
- (c.) Peto, posco, rogo, quaero, praecor, rogito.
- (d.) Cado, caedo, cædo, cædo.

VI. Donnez les temps primitifs de : Torqueo, plico, alo, amplector, meto.

VII. Corrigez les phrases suivantes :

1. Venit me videre.
2. Ad Roman jussus ire, Siciliam se contulit.

3. *Eo honore functo, Calendes apriles abdicavit magistratu.*

4. *Albior erat quam nivem.*

5. *Spero breviter ex rure redire.*

### BELLES-LETTRES.

#### ELOQUENCE POLITIQUE.

1 Quelle espèce de style convient aux discours politiques ?

2 Faites connaître les plus grands orateurs politiques 1<sup>o</sup> en Grèce ; 2<sup>o</sup> à Rome ; 3<sup>o</sup> en Angleterre ; 4<sup>o</sup> en France. [(a) Noms (b) date ; (c) pays où ils ont vécu ; (d) lieux et circonstances dans lesquelles ils ont parlé ; (e) noms de quelques-uns des discours ; (f) en quoi leur éloquencese ressemble ou diffère.]

#### POLITICAL ELOQUENCE.

1 What style of eloquence is best suited to a political oration ?

2 What political orators rank highest (1) in Greece, (2) in Rome, (3) in England (4) in France Give (a) besides their names (b) the epochs when they flourished and (c) the countries or states in which they lived. (d) State also the places where and the occasions when they delivered their orations, also (e) the titles of some of their works or discourses ; and (f) in what points they resemble or differ from one another in eloquence.

### HISTOIRE.

1. Expliquez en peu de mots les termes suivants :

*Archante, Aréopage, Dictateur, Comices par centuries, Rois fainéants, Frondeurs, Jacobins Intendant, Coureurs des bois, Troubadours.*

2. Donnez quelques détails sur

(a) Epaminondas.

(b) Caius Gracchus,

(c) Le cardinal de Richelieu.

3. Quand eut lieu la première réunion du Parlement anglais ? Y eut-il quelques institutions semblables avant ce temps-là ? A quelles périodes les grands changements qu'a subis sa constitution se sont-ils opérés ?

4. Mentionnez les diverses guerres où fut engagée la France sous le règne de Louis XIV, leurs causes, et les chefs de chaque côté.

5. Quelle influence sur l'histoire du Canada eurent (a) Frontenac, (b) Lord Dorchester ?

1. Explain very briefly the following terms :—

*Archon, Areopagus, Dictator, Comitia Centuriata, Rois Fainéants, Frondeurs, Jacobins, Intendant, Coureurs des Bois, Troubadours.*

2. Give a short account of :

(a) Epaminondas.

(b) Caius Gracchus.

(c) Cardinal Richelieu.

3. When was the first English Parliament called together ? Where there any similar institutions before it ? At what periods have great changes been made in its constitution ?

4. Mention the various wars in which France was engaged in the reign of Louis XIV, their causes, and the leaders on each side.

5. What influence on the history of Canada had (a) Frontenac (b) Lord Dorchester ?

### GEOGRAPHIE.

1. Nommer les principaux fleuves de l'Afrique en indiquant la source et l'embouchure de chacun.

2. Quelles sont les principales colonies anglaises de l'Océanie ? La France a-t-elle quelques possessions dans cette partie du monde ?

3. Quelles sont les capitales des états suivants : Terre-Neuve, Colombie anglaise, New-York, Vermont, Portugal, Hollande, Danemark, Hongrie, Egypte, Perse, Russie et Chine ?

4. Quelles sont les principales îles du golfe Saint-Laurent ? Où sont-elles situées ?

5. Où est située l'île d'Elbe ? à qui appartient-elle ?

1. Name the principal rivers of Africa, and say where each of them rises and empties its waters.

2. Which are the principal British colonies in Oceania? Has France any possessions in that part of the world?

3. Which are the capitals of the following countries: Newfoundland, British Columbia, New-York, Vermont, Portugal, Holland, Denmark, Hungary, Egypt, Persia, Russia and China?

4. Which are the principal islands in the river Saint-Lawrence? Where are they situated?

5. Where is Elba island situated? To whom does it belong?

ARITHMÉTIQUE.

N.B.— Les réponses *sans les opérations* ne seront pas acceptées.

1. Simplifiez  $\frac{.015 \times 1.2}{.035}$  et  $\frac{3\frac{1}{2} - 2\frac{7}{8}}{3\frac{1}{2} + 1\frac{1}{2}}$

2. Un marchand a vendu les  $\frac{3}{4}$  d'une pièce d'étoffe à un premier acheteur, puis les  $\frac{2}{3}$  du reste à un second. Le coupon restant a une longueur de  $5\frac{1}{4}$  verges. Quelle était la longueur de la pièce?

3. Le même jour, le  $4\frac{1}{2}\%$  est coté \$108, et le  $5\%$  atteint le cours de \$120. Quelle est, à ces cours, la rente qui donne le revenu le plus élevé?

4. Deux personnes ont engagé dans une spéculation, l'une \$2,860, l'autre \$4,250. Elles ont fait une perte de \$1,300. A quelle somme est réduite chaque mise?

5. Le plancher d'une chambre carrée a 297 pieds carrés 81 pouces carrés de superficie. On demande la longueur d'un de ses côtés.

N. B.—Answers, *without the work*, to show how obtained, will not count.

1. Simplify  $\frac{015 \times 2.1}{.535}$  and  $\frac{3\frac{1}{2} - 2\frac{7}{8}}{3\frac{1}{2} + 1\frac{1}{2}}$

A merchant sold  $\frac{3}{4}$  of a piece of cloth, and afterwards  $\frac{2}{3}$  of the remainder. After the two sales there was left  $5\frac{1}{4}$  yards. What was the length of the piece at first?

3. The  $4\frac{1}{2}$  per cents are quoted at \$108, and the 5 per cents at \$120. Which investment gives the higher interest?

4. Two persons enter into a speculation. One of them puts into it \$2,860, the other \$4,250. They make a loss of \$1,300. What is the loss to each?

5. The floor of a square room has a surface of 297 square feet 81 square inches. Find the length of one of its sides.

ALGÈBRE.

N.B.—Les réponses *sans les opérations* ne seront pas acceptées.

1. Multipliez  $x^2 - x + 1$  par  $x^2 + x - 1$ .

2. Trouvez le plus grand commun diviseur de  $2x^2 - 7x + 5$ , et  $6x^2 - 14x + 8$ .

3. Simplifiez  $\frac{x}{x+y} + \frac{y}{x-y} - \frac{y^2}{x^2-y^2}$  et trouvez-en la valeur numérique, si  $y = \frac{3x}{4}$ .

4. Résoudre les équations :

(A)  $\frac{a}{bx} - \frac{b}{ax} = a^2 - b^2$ .

(B)  $\left\{ \begin{array}{l} x - \frac{y-2}{7} = 5 \\ 4y - \frac{x+10}{3} = 3 \end{array} \right.$

5. Une somme d'argent est composée de pièces de 20 cents et de 25 cents; la valeur en est de \$6.55, et le nombre total des pièces est de 30. On demande le nombre de chaque espèce.

N.B.—Answers, *without the work*, will not count.

1. Multiply  $x^2 - x + 1$  by  $x^2 + x - 1$ .

2. Find the greatest common measure of  $2x^2 - 7x + 5$ , and  $6x^2 - 14x + 8$ .

3. Simplify  $\frac{x}{x+y} + \frac{y}{x-y} - \frac{y^2}{x^2-y^2}$  and find the numerical value when  $y = \frac{3x}{4}$ .

4. Solve the equations.—

$$(A) \frac{a}{bx} - \frac{b}{ax} = a^2 - b^2.$$

$$(B) \left\{ \begin{array}{l} x - \frac{y-2}{7} = 5 \\ 4y - \frac{x+10}{3} = 3 \end{array} \right.$$

5. The value of a sum of money consisting of 25 cent pieces and 20 cent pieces is \$6.55. The total number of pieces is 30. How many are there of each sort ?

### GEOMETRIE.

1. Lorsque deux droites se coupent, la somme de deux angles adjacents égale deux angles droits (*dém.*).

2. Démontrer que trois points non en ligne droite déterminent une circonférence.

3. Démontrer que tout angle dont le sommet est extérieur au cercle, a pour mesure le demi-différence des arcs compris entre ses côtés.

4. Combien d'espèces de triangles y a-t-il ?

5. Un cercle a 10 pieds de rayon : quel est le rapport de sa surface à celle du carré inscrit ?

1. If one straight line intersects another straight line, the sum of any two adjacent angles will be equal to two right angles (*dém.*).

2. Demonstrate that any three points not in the same straight line determine a circumference.

3. Demonstrate that any angle the vertex of which is without the circle, is measured by one half the difference of the intercepted arcs.

4. How many kinds of triangles are there ?

5. The radius of a circle is 10 feet : what is the relation between the area of that circle and the area of the inscribed square ?

### PHYSIQUE.

1. Lois des oscillations et principaux usages du pendule.

2. Définir les poids spécifiques des solides et des liquides ; décrire une méthode de le déterminer.

3. Comment peut-on trouver le nombre de vibrations qui correspond à un son donné ?

4. Qu'est-ce qu'on appelle foyers réels et virtuels, images réelles et virtuelles des lentilles et des miroirs ? Quelles images donnent les miroirs plans ?

5. Définir les courants thermo-électriques. Sont-ils différents des courants donnés par les piles hydro-électriques ?

6. Théorie des vents alizés.

1. Laws of the oscillations and principal uses of the pendulum.

2. Define specific weight of solids and liquids ; describe one method to determine it.

3. How do you find the number of vibrations corresponding to a given sound ?

4. What do you call real and virtual foci, real and virtual images of lenses and mirrors ? What images do plane mirrors give ?

5. Define thermo-electric currents. Are they different from the currents produced by hydro-electric batteries ?

6. Theory of trade-winds.

### PHILOSOPHIE.

1. Définir les idées abstraites et concrètes, singulières et universelles ; jugement *a priori* et *a posteriori* ; propositions contradictoires et contraires ; syllogisme simple et conditionnel.

2. Énoncer et démontrer les règles de la définition, avec des exemples.

3. En quoi consiste le système de Lammennais sur la certitude ? Est-il vrai ou faux ? Démontrer la réponse.

4. D'où l'acte humain tire-t-il principalement sa moralité ?

5. Démontrer que la loi humaine est intrinsèquement immuable.

6. Est-ce que les lois humaines obligent toujours en conscience ? Expliquer la réponse.

1. Define : abstracted and concrete ideas, singular and universal ideas; judgment *a priori* and *a posteriori*, contradictory and contrary propositions, simple and conditional syllogism.

2. Enuntiate and demonstrate the rules of definition with examples.

3. In what does Lamennais' system on certainty consist ? Is it true or false ? Demonstrate the answer.

4. Whence does the human act principally draw its morality ?

5. Demonstrate that human law is intrinsically immutable.

6. Do human laws always oblige in conscience ? Explain the answer.

**Pédagogie et Enseignement.**

**NÉCESSITÉ ET MOYENS DE CONNAÎTRE LES ENFANTS.**

La nécessité de connaître les enfants qu'on est chargé d'élever, et les conséquences fâcheuses de l'ignorance où l'on reste à cet égard, ont été habilement mises en évidence par un auteur allemand, dont nous ne faisons guère que reproduire les idées dans ce qui va suivre.

Le laboureur et le jardinier ne peuvent réussir à rien s'ils ne connaissent pas la nature du sol qu'ils doivent cultiver; de même l'instituteur ne peut rien sans la connaissance du caractère et des dispositions de ses élèves. Cette connaissance lui est nécessaire pour l'éclairer sur ce qu'il en peut attendre et sur la manière de les conduire.

Et d'abord, d'où vient que tant de maîtres attendent et exigent d'enfants de douze à treize ans toute la gravité de l'âge mûr, et s'impatientent de ce qu'un enfant de cet âge ne comprend et ne sent pas aussi vivement qu'eux-mêmes l'importance de telle ou telle branche d'instruction ?

Ces maîtres ne connaissent ni l'enfance, ni ce qu'ils peuvent en attendre; ils ne savent ni ce qui est conforme, ni ce qui est contraire à sa nature. Pour moi, je l'avoue, un enfant qui agit en homme me choque autant qu'un homme qui se conduit en enfant. D'où vient aussi que tant de maîtres attendent de tous leurs élèves la même facilité à apprendre, à penser, ou bien à exprimer leurs idées ? Ces maîtres voudraient que tout le genre humain fût formé d'après le même modèle, tandis que Dieu, dans sa sagesse infinie, a doué les hommes de facultés et d'aptitudes variées presque à l'infini. D'où vient encore que tant de maîtres punissent un enfant avec la dernière rigueur pour des fautes qui devraient plutôt être imputées à ses parents ou à la position dans laquelle il est placé ? N'est-ce pas parce qu'ils ne connaissent pas l'enfant, et parce qu'ils ignorent que, dans les circonstances où il vit, il lui était presque impossible d'agir autrement ? Ne tyrannisez donc pas ces créatures sans défense, en leur imposant des tâches sans rapport avec leur nature. Demandez-vous à vous-même ce que vous étiez à leur âge et ce que vous pouviez faire alors. N'exigez pas de cet enfant vif et pétulant ce que vous pouvez attendre de son camarade plus posé et d'une constitution tout à fait différente; ne lui demandez ni le même calme ni le même sérieux. Appelez la nature à votre aide dans vos efforts pour connaître chacun de vos élèves individuellement, et n'essayez pas d'extirper les dispositions qu'elle a implantées en eux; si vous le cherchiez, vous entreprendriez une œuvre inutile.

D'un autre côté, que d'erreurs, dans notre manière de conduire les enfants, proviennent de ce que nous ne les connaissons pas ! Ainsi nous prenons souvent un défaut naissant pour un badinage enfantin, ignorant, ou du moins oubliant que "l'enfant est le père de l'homme." Ainsi l'on se montre parfois d'une rigueur inexorable, tandis qu'un mot ou un signe produirait plus d'effet que des punitions sévères. On fait ceci ou cela en présence des enfants sans penser qu'ils nous observent, qu'ils nous imiteront et qu'ils abuseront de notre exemple. Mais, sous ce rapport, l'enfant est plus pénétrant que

sept sages ensemble ; souvenons-nous, d'ailleurs, que, plus le papier est pur, plus il conserve d'une manière indélébile la trace de ce qu'on y inscrit. D'autres voudraient rendre tout facile pour l'enfant et supprimer pour lui toute espèce de peine, comme si aucune faculté pouvait se développer sans exercice et sans effort, et comme si une application sérieuse des facultés n'était pas le meilleur moyen de leur donner de la vigueur. Et vous, mes chers lecteurs, si vous ne connaissez pas l'enfant en général et vos élèves en particulier, vous commettez chaque jour une multitude de fautes dont vos élèves porteront cruellement la peine plus tard. Vous pouvez pratiquer les secrets de l'art de guérir ; mais, si vous ne connaissez ni la constitution, ni le tempérament du malade, vous lui ferez plus de mal que de bien.

Mais, me demanderez-vous peut-être, comment pouvons-nous acquérir cette connaissance de nos élèves ? Je m'adresse aux maîtres en général, et je ne puis guère que leur montrer leur école en leur disant : Que celui qui a des yeux pour voir observe : le point de vue sous lequel il doit considérer le sujet peut d'ailleurs se déduire de ce qui a été dit déjà. Cependant à cette réponse générale j'ajouterai quelques explications particulières.

*Développez en vous la pénétration et le talent d'observer en lisant de bons livres sur l'art d'élever les enfants.* De quelle habileté qu'on soit doué, il est toujours nécessaire de se retremper dans la lecture des bons auteurs. Leurs idées nous servent à contrôler les nôtres ; leurs observations éclairent celles que nous sommes amenés à faire chaque jour ; ils nous apprennent à voir bien des choses qui nous échapperaient, et ils nous en expliquent encore plus que nous aurions de la peine à comprendre par nous-mêmes ; ils nous révèlent surtout la manière de nous conduire avec cette infinie variété de caractères que nous présente la nature, et dans une foule de circonstances où nous serions exposés à nous tromper si nous étions abandonnés à nos propres lumières.

(A suivre.)

## Composition et style.

### *Des exercices d'imitation.*

Pour les jeunes élèves, surtout ceux des classes inférieures des sections moyennes l'importance des *exercices d'imitation* est incontestable. En effet, les textes à imiter, étant ordinairement irréprochables, fournissent à l'élève les *plans* convenables ; ils l'habituent peu à peu à classer méthodiquement ses idées et impriment au style naissant une bonne direction. D'autre part, les exercices d'imitation offrent le meilleur moyen de faire appliquer judicieusement les tournures, les mots nouveaux appris dans les leçons d'explications et de tirer ainsi de ces dernières le plus salubre profit. Enfin, tout en facilitant la besogne de l'élève, ils le forcent, néanmoins, à présenter un travail, sinon achevé pour la forme, au moins complet pour le fond.

Ajoutons que la tâche du professeur devient moins rude et la correction moins pénible.

Par exercices d'imitation, nous n'entendons nullement un travail machinal consistant à copier le texte du livre et à y appliquer, sans réflexion, sans raisonnement, les données du professeur. Pour que ces exercices soient efficaces, il faut qu'ils soient *intelligents*. C'est pourquoi, il est indispensable :

1o De bien choisir les morceaux destinés à être imités ; l'imitation devient absurde quand elle est forcée, quand elle ne découle pas aisément du texte expliqué ;

2o De soigner les explications ; faire ressortir le plan suivi, attirer l'attention sur le choix des idées, la propriété des termes ;

3o De faire traduire, par les élèves, les termes de l'auteur en d'autres équivalents mais aussi corrects, en un mot de faire une sage application des *synonymes* ;

4o Autant que possible, exiger que les élèves emploient les tournures trouvées par eux-mêmes à la leçon ; le travail est plus intelligent et le devoir devient plus spécialement l'œuvre de l'élève.

Pour montrer l'excellence des exercices d'imitation, nous donnons ci-dessous le texte d'un morceau expliqué en première

année d'études de section moyenne et le devoir d'imitation fait par un élève de cette classe.

LE CHEVAL AVEUGLE.

Les soins et les bons traitements rendent les animaux doux, reconnaissants, et doublent même leur intelligence.

L'Arabe ne parle jamais à son cheval qu'avec des expressions d'amitié ; aussi a-t-on vu souvent celui-ci se sacrifier pour sauver son maître. J'assistai, un jour, à une petite scène dont je fus touché jusqu'aux larmes. Je voyageais en Bretagne, pays pauvre, où l'on rencontre bien des landes arides et des champs sans culture. C'était au mois de juin, il faisait une chaleur étouffante. Je montais un chemin difficile ; une petite charrette chargée d'ardoises cheminait à côté de moi.

Je m'aperçus bientôt que le conducteur, pauvre vieillard tout déguenillé, tirait autant que le cheval. " Mon ami, lui dis-je, vous vous fatiguez beaucoup. — Oh ! monsieur, ça ne fait rien, je soulage mon pauvre cheval, qui est aveugle ; c'est mon seul ami et toute ma fortune."

En parlant, nous étions arrivés au haut de la montagne. La voiture s'arrêta ; le vieillard se mit à essuyer avec de la fougère la sueur qui coulait sur son cheval et l'animal reconnaissant frottait doucement sa tête sur la figure de son maître. Ce triste paysage, ce pauvre homme, ce cheval aveugle, tout se trouva embellir par cette amitié touchante.

Je donnai la moitié de ma petite bourse au bonhomme qui ne comprenait pas pourquoi j'étais ému. Il y a longtemps de cela ; eh bien ! souvent je pense encore à la montagne aride, à la petite charrette, au cheval aveugle et au vieux paysan breton.

Devoir imité : LE VIEUX CHIEN.

L'animal, bien traité, devient doux et reconnaissant.

Je fus, un jour, témoin d'une petite scène qui le prouve et qui m'attendrit fortement.

Je me rendais au village voisin, par un chemin montant et sablonneux. C'était à l'époque des grandes chaleurs ; le soleil était brûlant ; une petite charrette,

chargée de bois mort et traînée par un chien, montait péniblement la côte.

Je vis bientôt que le conducteur, pauvre enfant tout déguenillé, tirait autant que son chien. — " Mon ami, lui dis-je, tu te fatigues beaucoup."

" Oh ! me dit-il, ça ne fait rien ; je soulage mon pauvre chien qui est vieux et malade ; je suis orphelin, et il ne me reste plus que lui d'ami au monde."

Arrivée aux confins du village, la voiture s'arrêta, l'enfant se mit à caresser son chien, et à lui donner les restes d'un morceau de pain qu'il portait avec lui ; après avoir mangé, le chien s'approcha de son petit maître, et lui lécha doucement la figure, pour lui témoigner sa reconnaissance.

Cette scène m'attendrit vivement ; je donnai une aumône au pauvre enfant qui me remercia avec effusion.

Je m'éloignai, emportant, de ce que j'avais vu, un souvenir qui ne s'effacera jamais de ma mémoire (Extrait de la *Gymnastique scolaire*.)

LA RACINE.—6e leçon par intuition (\*).

(L'instituteur met sous les yeux des élèves une carotte et un plant de blé.)

D. Comment appelle-t-on cette plante ?

—R. C'est une carotte.

D. Et celle-là ?—R. C'est le blé.

D. Examinons d'abord la carotte. N'y a-t-il pas plusieurs parties dans sa racine ?

—R. Elle se compose d'une partie très grosse qui est recouverte d'un grand nombre de plus petites.

D. Cette partie plus volumineuse est le corps de la racine, on lui donne le nom *pivot*. Quant aux parties plus petites, comment les avons-nous appelées dans une leçon précédente.—R. Des radicelles.

D. Connaissez-vous d'autres plantes dont la racine se compose d'un pivot et de radicelles ?—R. La betterave, le navet. Nous appellerons les racines de ces plantes *racines pivotantes*, c'est-à-dire qui ont un pivot.

(\* Voir vol. précédent du *Journal de l'Instruction publique*, page 315.

D. Quelle est la position du corps de la racine pivotante dans le sol ?—R. Il s'enfonce verticalement dans la terre.

D. Vous avez déjà vu, sans doute, les racines d'un arbre ; sont-elles formées, comme dans la carotte, d'un seul pivot et de radicelles ?—R. Non, elle se compose de parties, assez volumineuses.— Dans les jeunes arbres, il y aussi un pivot, mais un certain nombre de radicelles ayant grossi, elles se sont rapprochées des dimensions du pivot lui-même ; ces racines adventives sont dites racines ramifiées.

D. Examinons maintenant les racines du blé. Ont-elles, comme la carotte ou comme les arbres, une ou plusieurs parties très volumineuses ?—R. Non, toutes sont minces et effilées.

D. C'est ce qu'on appelle des fibres ; aussi donne-t-on à ces racines le nom de *racines fibreuses*. Quelquefois, au lieu d'être grêles, elles sont un peu renflées. Connaissez-vous des plantes à racines fibreuses.—R. Les céréales, l'asperge.

D. Connaissez-vous cette fleur que l'on trouve dans les jardins (le maître la tient en main).—C'est le dahlia.

D. Cette plante a-t-elle une racine pivotante ?—R. Non, Monsieur.

D. Des racines fibreuses ?—R. Non, Monsieur.

D. En quoi ses racines diffèrent-elles des racines fibreuses ?—Elles offrent des renflements plus volumineux que dans les racines fibreuses.—Ces renflements ressemblent à des tubercules, et les racines sont appelés racines *tubéreuses* ou *tubériformes* ; telles sont les racines de la pivoine.

(Remarque à faire sur les tubercules, la pomme de terre, le topinambour, etc... qui sont des tiges ou rameaux souterrains.)

#### DEVOIR

Lire et copier les lignes suivantes :

On divise les racines, d'après leur forme et leur structure, en trois espèces : les racines pivotantes qui peuvent être simples ou ramifiées, les racines fibreuses et les racines tubériformes ou tubéreuses.

F. D.

#### APPLICATION DES PRINCIPES EN ARITHMÉTIQUE \*

III. Les élèves sont censés connaître les principes relatifs à la multiplication des nombres entiers.

1. Faire voir que

$$(5+6+7).8=5.8+6.8+7.8,$$

puis, que  $(a+b+c)d=ad+bd+cd$ .

En déduire le principe général et l'appliquer à des expressions algébriques plus compliquées, en vue d'initier les élèves au calcul algébrique.

2. Même exercice pour les exemples suivants :

$$(9-5)4=9.4-5.4;$$

$$(9+6-7)5=9.5+6.5-7.5;$$

$$8(5+6+7)=8.5+8.6+8.7;$$

$$4(9-5)=4.9-4.5;$$

$$5(9+6-7)=5.9+5.6-5.7;$$

$$(2+3)(5+7)=2.5+3.5+2.7+3.7;$$

$$(5-3)(5+2)=5.5-3.5+5.2-3.2;$$

$$(5-3)(5-2)=5.5-3.5-5.2+3.2;$$

$$(5+3)(5-3)=5.5-3.3 \text{ ou } 5^2-3^2.$$

*Remarque.*—Dans la démonstration de ces principes, on se basera le plus possible sur la définition. Pour l'application à l'algèbre, on fera énoncer le principe appliqué.

3. Nous nous dispensons d'indiquer les applications au calcul mental, ainsi que celles de la multiplication par un produit ou par un quotient. (24, 25, 75, 125...)

4. On multiplie un nombre par 32 ( $a$ ) ; de combien de fois ce nombre augmenté-t-il de lui-même ? Question analogue pour la division.

5. Quel nombre faut-il ajouter à 223 ( $a$ ), pour que le résultat soit le même que celui que l'on obtient en le multipliant par 25 ( $b$ ) ? R. :  $a(b-1)$ .

6. Le produit de deux nombres est 29125 ( $a$ ) ; en augmentant le multiplicateur de 3 ( $b$ ), il serait 29824 ( $c$ ). Quels sont ces nombres ?

$$\text{R. : } 233 \text{ et } 125 ; \frac{c-a}{b} \text{ et } \frac{ab}{c-a}$$

7. Question analogue en diminuant le multiplicateur et en opérant sur le multiplicande.

8. On multiplie un nombre par 125 et

\*Voir vol. précédent du *Journal de l'Instruction publique*, page 316.

le produit par 8. Démontrez que le nombre a été multiplié par 1000.

9. De combien diminue-t-on le produit  $425 \times 323$ , ( $a \times b$ ) en diminuant l'un des facteurs de  $35(c)$  ?

10. Quel changement apporte-t-on au produit de 325 par 43 : 1o en augmentant chacun des facteurs de 32 ; 2o en diminuant chacun des facteurs de 32 ; 3o en augmentant le multiplicande de 27 et en diminuant le multiplicateur de 12 ?

N. B. — Les élèves auront soin de vérifier les réponses trouvées.

11. En multipliant un nombre par 205, on fait la multiplication, comme s'il s'agissait de le multiplier par 25 : 1o de combien de multiplicandes a-t-on diminué le produit ? 2o sachant que le produit a diminué de 822,060 ( $a$ ), quel est le multiplicande ? R. :  $4567, \frac{a}{180}$ .

12. On remplace le chiffre 3 des centaines du multiplicateur par le chiffre 5 ; sachant que l'on augmente le produit de 164,400 ( $a$ ), quel est le multiplicande ? R. :  $822, \frac{a}{200}$ .

13. On augmente le multiplicande de 288 ( $b$ ) sans toucher au multiplicateur ; le produit est multiplié par 5 ( $a$ ), quel est le multiplicande ? R. :  $72, \frac{b}{a-1}$ .

14. On diminue le multiplicande de 576 ( $b$ ) sans toucher au multiplicateur ; le produit est divisé par 4 ( $a$ ), quel est le multiplicande ? R. :  $768, \frac{ab}{a-1}$ .

15. Problèmes analogues à 13 et à 14 en opérant sur le multiplicateur.

16. On augmente le multiplicande de 32 ( $b$ ) et on divise le multiplicateur par 5 ( $a$ ) ; sachant que le produit n'a pas changé, quel est le multiplicande ? R. :  $8, \frac{b}{a-1}$ .

17. Questions analogues : 1o en augmentant le multiplicateur et en divisant le multiplicande ; 2o en diminuant l'un des facteurs et en multipliant l'autre.

18. Que devient le produit, quand on divise ou qu'on multiplie les deux facteurs par un même nombre ? Même ques-

tion en opérant avec des nombres différents ?

19. On fait la somme de deux nombres ; en y ajoutant leur produit, on obtient 77 ( $a$ ). Si l'un d'eux est 5 ( $b$ ), quel est l'autre ? R. :  $12, \frac{a-b}{b+1}$ .

V. L.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION

I

MAI

Salut doux mois de mai ! salut mois de Marie !  
Tu rends la fleur au bois, tu rends l'azur aux cieux  
Le bourgeon à la branche et l'herbe à la prairie,  
La liberté si chère au ruisseau gracieux.

L'espérance renaît avec la fleur nouvelle.  
Le soleil au front d'or dissipe les chagrins.  
Le ciel serein et bleu, l'herbe soyeuse et belle  
Inspirent aux oiseaux des allègres refrains.

Une brise suave et tiède s'élève,  
—Est-ce un souffle du ciel qui s'entr'ouvre un instant !—  
L'âme se laisse aller au plus mystique rêve,  
Et croit ouïr au loin les beaux anges chantant.

ANNA M. DUVAL.

II

LES NIDS

Avec son costume vert tendre.  
Voici le printemps revenu ;  
Il ne s'est pas trop fait attendre,  
C'est lui ! chacun l'a reconnu.  
Et le soleil qui l'accompagne  
Dans tous les cœurs met sa gaité ;  
Sous ses chauds rayons, la campagne  
Revêt un aspect enchanté.

L'oiseau reprend son babillage  
Et cherche pour faire son nid  
Un endroit sous l'épais feuillage ;  
Si vos joyeux éclats de rire  
Sont la gaité de la maison,  
L'oiseau que vous voulez détruire  
Est la gaité de la saison.  
C'est lui qui charme vos oreilles,  
Comme les fleurs qui charment vos yeux,  
De ses roulades sans pareilles  
Troublant l'écho silencieux.

Le jardin semblerait plus triste,  
Le parc vous paraîtrait désert.  
Si cet incomparable artiste,  
L'été n'y donnait un concert ;  
Et quand vous irez frais et roses,  
Courir sous les rameaux bénis.  
En pensant à toutes ces choses,  
Enfants, ne touchez pas aux nids.

JULIETTE BELLEROSE.

Saint-François du Lac.

## DICTEES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

### LE DROIT

#### I

Est-il rien de plus élevé que le droit dans l'ordre de nos connaissances ? Le droit, c'est la personne humaine protégée dans ses intérêts, dans sa dignité morale, dans les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre ses fins. Le droit, c'est la famille affermie sur ses bases par des garanties qui assurent à chacun de ses membres le rang et la fonction qui leur sont propres. Le droit, c'est la société civile réglant sa constitution et ses pouvoirs, son activité, sa vie. Le droit, c'est la grande famille des nations observant dans leurs rapports les droits de la justice et de l'équité. Le droit, c'est l'Eglise elle-même, avec son organisme divin, son régime intérieur, ses relations avec les Etats. Le droit, c'est le gage de la sécurité pour les biens et pour les personnes, pour l'individu et pour la société, c'est la sauvegarde et le maintien de l'ordre universel. (Mgr FREPPEL.)

#### II

L'esprit deviendrait paralytique comme le corps, faute d'exercice.—L'insecte invisible et l'aigle superbe révèlent la puissance du Créateur.—Le bouton d'or, la giroflée et le chèvrefeuille sont les ornements d'un parterre.—Les désordres et les fantaisies n'ont point de bornes ; ils font plus de pauvres que les vrais besoins.—Les hommes insolents dans la prospérité sont toujours humbles dans la disgrâce ; la tête leur tourne aussitôt que l'autorité leur échappe.—Celui qui connaît tout le prix d'une heureuse médiocrité, préfère une demeure simple et décente à ces magnifiques palais qui attirent l'envie.—La patience est une amie généreuse qui partage avec nous le fardeau de nos peines, afin que nous n'en soyons pas accablés.—L'esprit n'est pas le don de la nature qui produit le plus d'avantages, car son vaste domaine est semé d'écueils.—De tous les mouvements

qu'on observe dans le corps animal, il n'en est pas de plus important, soit par sa nature, soit par sa durée et par l'appareil des organes au moyen desquels il s'exécute, que la circulation du sang. On y remarque une grandeur qui frappe, qui fait sentir les bornes de l'intelligence humaine, et pénètre d'une admiration profonde pour la sagesse infinie de tant de prodiges.—Le pauvre n'est pas celui qui a peu, mais celui qui désire beaucoup et qui a beaucoup de besoins.—La politesse est une monnaie destinée à enrichir non point celui qui la reçoit, mais celui qui la dépense.—C'est être sage que de savoir plier, lorsqu'il le faut, et de faire de bonne heure ce qu'on serait forcé de faire par la suite.—La religion chrétienne a fait de la résurrection des corps un des dogmes de notre foi, et elle nous le présente sous l'aspect le plus auguste et le plus imposant.

#### III

Les conjonctions adversatives restreignent ou contrarient ; les conjonctions disjonctives ne font que séparer, diviser.—Le véritable ami ne change point ; l'adversité est sa pierre de touche.—Le miel, le sucre, les bonbons, les pâtisseries affadissent le cœur.—Que de gens sont dégoûtés de tout ce qu'ils ont, et affamés de tout ce qu'ils n'ont pas !—De grandes calamités publiques, des fléaux destructeurs contribuèrent à l'affaissement des esprits.—L'affectation est un mensonge qui déguise le naturel, pour chercher dans un air emprunté, à se rendre ridicule.—Les maux qui affligent la terre ne viennent pas de Dieu.—La mort n'a rien d'affreux pour qui n'a rien à craindre.—Lorsque le dernier âge est venu, les actes de l'organisme languissent.—Dans quelques cas, l'humidité de la peau rend plus solide l'adhérence des emplâtres agglutinatifs ordinaires.—L'ambitieux est trop habile pour ne point agir en homme de bien lorsque son intérêt l'exige.—L'agonie peut ne durer qu'un petit nombre d'heures ou se prolonger plusieurs jours ; quelquefois on l'a vue persister pendant plusieurs semaines.—L'agronomie, née du raisonnement appliqué à l'expérience et

à l'observation, est une science nouvelle par rapport à l'agriculture, dont les pratiques l'ont de beaucoup devancée.—Le citron ne paraît jamais plus aigre qu'à la bouche de celui qui est accoutumé aux douceurs.—Le monde ne saurait faire des heureux ; il faut chercher ailleurs le bonheur où nous aspirons.—Le fer doux s'aimante mieux que l'acier, mais il conserve moins longtemps les propriétés qu'il a acquises.

## IV

L'intérieur de l'insecte le plus vil en apparence absorbe toutes les conceptions du plus profond anatomiste.—Depuis l'invention des microscopes, un nouveau monde d'êtres vivants et animés est venu frapper nos regards.—Il ne peut y avoir rien de grand dans l'athéisme : le génie allume son flambeau dans les cieus.—Le magnifique spectacle qui nous environne ne nous intéresse pas toujours, parce que nous avons pris l'habitude de passer légèrement sur les objets qui sont journellement sous nos yeux.—Les ignorants sont des gens de bonne pâte que les charlatans exploitent.—La terre sainte fut plusieurs fois conquise et perdue par les chrétiens.—Le pardon des injures est un véritable héroïsme. Beaucoup d'auteurs ne sont que des singes et des perroquets de leurs prédécesseurs.—Les injures ne sont jamais bien réparées quand elles ne le sont qu'à demi.—Quoique certaines races antédiluviennes aient disparu et qu'on n'ait retrouvé que quelques ossements épars, la science est parvenue à reconstruire les individus.—L'odeur balsamique de la propolis, si semblable à celle des bourgeons du peuplier, paraît indiquer que les abeilles, au défaut du pollen et des nectaires, ramassent sur les arbres le suc résineux qui vernit les bourgeons de plusieurs espèces.—Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.—L'on ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques n'aient été sauvages auparavant.—Les intérêts de la vie commune ne se laissent pas ployer arbitrairement à nos désirs.

## V

Que d'étonnants effets, que de merveilles nous présente l'union de l'âme et du corps, d'une substance spirituelle et d'une substance étendue et organisée !—Le pathétique participe du sublime autant que le sublime participe du beau et de l'agréable.—Les animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature.—Les caprices et le chagrins semblent être le partage des grands.—Seul de tous les animaux, l'homme peut vivre dans tous les climats.—Buffon saisit toujours ce qu'il y a de plus particulier dans le caractère des animaux, et chacun de ses portraits a de la physionomie.—La substance colorante du sang a été reconnue pour un phosphate de fer.—De tous les quartz colorés, l'améthyste est celui qui a le plus de prix.—Les premiers fidèles avaient un grand respect pour les restes des martyrs.—Le bonheur que doivent goûter ceux qui auront bien vécu est immense.—Le milieu est le point le plus voisin de la sagesse : il vaut autant ne point l'atteindre que de le passer.—Combien de gens s'imaginent qu'ils ont de l'expérience, par cela seul qu'ils ont vécu !—Plus d'un philosophe se sont déchirés pour faire prévaloir des systèmes aussi faux que ridicules. Il y a une amitié chrétienne que la philosophie humaine ne comprend guère : c'est l'association de deux âmes qui mettent en commun leur foi et leurs prières, et s'élèvent ensemble vers Dieu.—Les amitiés renouées demandent plus de soins que celles qui n'ont jamais été rompues.—Quand le gonflement des amygdales est très prononcé, la respiration est gênée ; il peut même y avoir suffocation passagère.—Les personnes avides d'amusement sont précisément celles qui ont le plus de peine à s'en procurer.—Le fini s'anéantit devant l'infini, et devient un pur néant.—La surface de la terre n'est pas ce qu'elle nous semble, un plan sur lequel la voûte céleste est appuyée.

## EXERCICES DE CALCUL.

I. A combien reviendront 25 barils d'huile de 32 gallons chacun à \$1.05 le gallon ?

Réponse : \$840.

Solution :

$32 \times 25 = 800$  gallons, contenu des 25 barils ;

$\$1.05 \times 800 = \$840$ , montant demandé.

II. Quel sera le prix d'une tinette de beurre contenant 37 lbs  $\frac{3}{4}$  à \$0.25  $\frac{1}{2}$  la livre ?

Réponse : \$9.62  $\frac{5}{8}$ .

Solution :

$\$0.25 \frac{1}{2} \times 37 \frac{3}{4} = \$9.62 \frac{5}{8}$ .

III. A combien reviendront 450 oranges à 15 centins la douzaine ?

Réponse : \$5.62  $\frac{1}{2}$ .

Solution :

15

$\frac{\text{---}}{\text{---}} = .01 \frac{1}{4} =$  le prix d'une orange ;

12

$\$0.01 \frac{1}{4} \times 450 = \$5.62 \frac{1}{2}$  = le prix de 450 oranges.

IV. Un homme dépose \$4.50 par semaine dans une banque d'épargnes, et il en retire \$12.50 par mois : combien lui reste-t-il en dépôt à la fin de l'année ?

Réponse : \$84.

Solution :

Cet homme dépose par année  $\$4.50 \times 52 = \$234$  ;

Il retire dans le même temps  $\$12.50 \times 12 = \$150$  ;

Il lui reste en dépôt  $\$234 - \$150 = \$84$ .

V. Un homme gagne \$100 par mois, et dépense \$68.63 dans le même temps : quelles seront ses épargnes au bout de 10 mois ?

Réponse : \$313.70.

Solution :

$(100 - 68.63) \times 10 = 31.37 \times 10 = \$313.70$ .

VI. Un fermier a échangé 85 lbs de beurre à 21 centins la livre contre une certaine quantité de flanelle à 35 centins la verge : combien de verges a-t-il reçues ?

Réponse : 51 verges.

Solution :

$21 \times 85 \quad 3 \times 85$

$\frac{\text{---}}{\text{---}} = \frac{\text{---}}{\text{---}} = 3 \times 17 = 51$  verges.

85

5

VII. Si 8  $\frac{1}{2}$  lbs de sucre coûtent \$0.84  $\frac{1}{2}$ , quel est le prix d'une livre ?

Réponse : \$0.09  $\frac{1}{4}$ .

Solution :

$$\begin{array}{r} .84 \frac{1}{2} \qquad 1.69 \\ \hline 8 \frac{1}{2} \qquad 17 \\ \hline \hline = \$0.09 \frac{1}{4} \end{array}$$

VIII. Quelle est la valeur des  $\frac{5}{6}$  des  $\frac{4}{5}$  d'une piastre ?

Réponse : \$0.66  $\frac{2}{3}$ .

Solution :

$$\begin{array}{r} 4 \times 5 \times 100 \qquad 2 \times 100 \qquad 200 \\ \hline \hline 5 \times 6 \qquad 3 \qquad 3 \\ \hline \hline = \$0.66 \frac{2}{3} \end{array}$$

IX. Un père en mourant lègue à son fils une certaine somme ; le fils en dépense d'abord  $\frac{1}{4}$ , puis les  $\frac{3}{7}$  du reste ; il n'a plus alors que \$3280 : on demande quelle est cette somme.

Réponse : \$7653.33  $\frac{1}{3}$ .

Solution :

Le fils dépense d'abord  $\frac{1}{4}$  de son héritage ; en second lieu,  $\frac{3}{4} \times \frac{3}{7} = \frac{9}{28}$  ;  
 $\frac{7+9}{28}$   
 il a dépensé en tout  $\frac{1}{4} + \frac{9}{28} = \frac{28}{28}$   
 $= \frac{16}{28}$  ; il lui reste  $\frac{28}{28} - \frac{16}{28} = \frac{12}{28}$ .  
 Mais  $\frac{12}{28} = \$3280$  ; d'où la somme léguée =

$$\begin{array}{r} 3280 \times 28 \qquad 91840 \\ \hline 12 \qquad 12 \\ \hline \hline = \$7653.33 \frac{1}{3} \end{array}$$

X. 6 hommes pendant 14 jours gagnent \$84 ; combien 9 hommes gagneront-ils en 11 jours ?

Réponse : \$99.

Solution :

$$\begin{array}{r} 84 \times 9 \times 11 \\ \hline 6 \times 14 \\ \hline \hline = 9 \times 11 = \$99 \end{array}$$

XI. Quelle somme, placée à 4  $\frac{1}{2}$  p. c. par an, a produit \$15.75 d'intérêt en 4 mois ?

Réponse : \$1050.

Solution :

$$\begin{array}{r} 15.75 \times 100 \qquad 1575 \qquad 1575 \qquad 3150 \\ \hline \hline 4 \frac{1}{2} \times \frac{1}{3} \qquad 9 \frac{1}{2} \times \frac{1}{3} \qquad 3 \frac{1}{2} \qquad 3 \\ \hline \hline = \$1050, \text{ capital demandé.} \end{array}$$

XII. Un marchand vend 285 machines à coudre au prix de \$60 chacune : com-

bien doit-il recevoir si on lui accorde 25% de commission ?

Réponse : \$4275.

Solution :

Les machines reviennent à  $\$60 \times 285 = \$17,100$  ;

La commission sur cette somme =  $\$17,100 \times .25 = \$4275$ .

TRIBUNE LIBRE

MONTRÉAL, 13 mai 1891.

A. M. J.-O. CASSEGRAIN, Directeur du *Journal de l'Instruction publique*.

MONSIEUR,

Dans la lettre accompagnant sa solution du problème d'algèbre que je vous ai dernièrement envoyé, M. J.-B. Curotte m'invite 1o à critiquer la méthode qu'il a employée, et 2o à exposer ma manière de résoudre, en général, les équations du premier degré à plusieurs inconnues.

Touchant le premier point je dirai : on sait qu'il y a en général trois manières de résoudre les équations simultanées : 1o par comparaison (c'est la méthode employée par L. P. M.), 2o par substitution (c'est la méthode employée par MM. Hector Phaneuf, Chs. Mailhot et Benoit Lomme, du collège d'Iberville), et 3o par élimination (c'est la méthode employée par MM. L.-G. Robillard et J.-B. Curotte). Maintenant, concernant le résultat, ces trois méthodes sont aussi bonnes l'une que l'autre, et il n'y a pas de raison pour accorder la préférence plutôt à l'une qu'à l'autre, puisqu'elles fournissent toutes les mêmes réponses. Si nous voulons absolument faire un choix, nous accorderons la préférence à la solution la plus courte, la plus claire et la plus élégante. A ce point de vue, la méthode présentée par M. Curotte est la meilleure ; cette méthode est en substance la même que celle de M. Robillard, la seule différence étant qu'au lieu de répéter inutilement les lettres, M. Curotte n'emploie que les coefficients, ce qui abrège le travail.

C'est cette méthode que j'aurais employée moi-même devant une classe, avec

une ou deux modifications insignifiantes, comme suit :

$$a + \frac{b}{2} + \frac{c}{2} + \frac{d}{2} = 111$$

$$\frac{a}{3} + b + \frac{c}{3} + \frac{d}{3} = 111$$

$$\frac{a}{4} + \frac{b}{4} + c + \frac{d}{4} = 111$$

$$\frac{a}{5} + \frac{b}{5} + \frac{c}{5} + d = 111$$

d'où

$$2a + b + c + d = 222$$

$$a + 3b + c + d = 333$$

$$a + b + 4c + d = 444$$

$$a + b + c + 5d = 555$$

∴

$$2 + 1 + 1 + 1 = 222 \quad 1$$

$$1 + 3 + 1 + 1 = 333 \quad 2$$

$$1 + 1 + 4 + 1 = 444 \quad 3$$

$$1 + 1 + 1 + 5 = 555 \quad 4$$

$$1 \times 2 \quad 2 \quad 1 \quad 1 \quad 1 = 222 \quad 5$$

$$2 \times 2 \quad 2 \quad 6 \quad 2 \quad 2 = 666 \quad 9$$

$$3 \times 2 \quad 2 \quad 2 \quad 8 \quad 2 = 888 \quad 7$$

$$4 \times 2 \quad 2 \quad 2 \quad 2 \quad 10 = 1110 \quad 8$$

$$6 - 5 \quad 5 \quad 1 \quad 1 = 444 \quad 9$$

$$7 - 5 \quad 1 \quad 7 \quad 1 = 666 \quad 10$$

$$8 - 5 \quad 1 \quad 1 \quad 9 = 888 \quad 11$$

$$9 \quad 5 \quad 1 \quad 1 = 444 \quad 12$$

$$10 \times 5 \quad 5 \quad 35 \quad 5 = 3330 \quad 13$$

$$11 \times 5 \quad 5 \quad 5 \quad 45 = 4440 \quad 14$$

$$13 - 12 \quad 34 \quad 4 = 2886 \quad 15$$

$$14 - 12 \quad 4 \quad 44 = 3096 \quad 16$$

$$15 \times 4 \quad 136 \quad 16 = 11544 \quad 17$$

$$16 \times 34 \quad 136 \quad 1496 = 135864 \quad 18$$

$$18 - 17 \quad 1480 = 124320 \quad 19$$

$$1 = 84 \quad 20$$

∴ d = \$84 ... etc.

Quant au deuxième point, je dois dire que je regrette de ne pouvoir me rendre au désir de M. Curotte : pour exposer ma manière de résoudre, en général les équations simultanées, il me faudrait, je crains, beaucoup plus d'espace que je n'en ai à ma disposition. Toutefois si M. le Directeur veut bien m'accorder la place, je me ferai un plaisir d'exposer ma méthode dans les deux ou trois numéros suivants du journal. Aujourd'hui, je ne puis que donner ma solution sans commentaires.

SOLUTION.

$$2 \quad 1 \quad 1 \quad 1 \quad 1 \quad 1 \quad 222$$

$$1 \quad 3 \quad 1 \quad 1 \quad 3 \quad 1 \quad 333$$

$$1 \quad 1 \quad 4 \quad 1 \quad 1 \quad 4 \quad 444$$

$$1 \quad 1 \quad 1 \quad 5 \quad 1 \quad 1 \quad 555$$

$$1 \quad 1 \quad 1 \quad 1 \quad 1 \quad 1 \quad 1$$

$$3 \quad 1 \quad 1 \quad 3 \quad 1 \quad 1 \quad 1$$

1	1	4	60	1	1	15	1
1	3	5	1	20	4	1	3
12	4	3	1	1	5	1	5
14	- 8	12	- 62	22	- 10	17	- 9
6		- 50		12		8	

555	222	333	444
6	- 50	12	8
3330	- 11100	3996	3552
3996	10878		
3552			

10878 - 222 ... Numérateur.

1	2	1	1
6	- 50	12	8
6	- 100	12	8
12	28		
8			
28	- 74		

$$\therefore a = \frac{- 222}{- 74} = \$3.$$

Ceci est la marche à suivre invariablement pour 4 équations : il n'y a pas deux manières de procéder.

Pour déterminer b, c, d, on peut opérer de la même manière, ou, ce qui est plus court, substituer et opérer comme pour 3 équations.

Je suis, M. le Directeur, avec respect,  
Votre tout dévoué serviteur,

GEO. FAMELART.

## LECTURE POUR TOUS

### A LA VIERGE MERE

(De la Semaine religieuse.)

#### I

Toi, des anges la Reine et des hommes la Mère,  
Lis embaumé du Ciel qui parfumes la terre,  
En inclinant vers nous ton front resplendissant ;  
Laisse-moi répéter dans l'exil où l'on pleure  
Un écho des concerts de la sainte demeure  
Proclamant ton nom ravissant !

Mais comment te chanter d'une louange pure ?...  
Hélas ! mon cœur ne rend qu'un triste et sourd  
[murmure]

Comme un luth impuissant que les vents ont brisé !  
Oh ! viens le ranimer, Vierge trois fois bénie,  
Que pour toi son amour en hymnes d'harmonie  
Vibre sous ton souffle embrasé !

Jadis, quand le Prophète aux oracles sublimes,  
Des décrets du Seigneur pénétrait les abîmes,  
L'ange épurait sa lèvre au feu venu du Ciel ;  
Et moi, pour t'exalter dans un timide hommage,  
J'envie aux Séraphins leur céleste langage  
Ignoré du pauvre mortel.

Du Sage d'Israël la plume prophétique,  
O Vierge, t'annonçait dans un divin cantique  
Et proclamait déjà tes noms mystérieux !  
De la clarté de Dieu Splendeur immaculée,  
Odorante Vapeur de sa gloire exhalée,  
Tu brillais d'avance à ses yeux !

Salut, Miroir sans tache où la Majesté sainte  
Aime à voir refléter une brillante empreinte  
De son éternelle beauté !  
En toi tout est parfum, et blancheur, et lumière,  
Tu planes au-dessus de notre humaine sphère  
Sur l'aile de ta pureté !

Etoile du matin, Toi qui nous illumines  
Ces routes d'ici-bas, ces sentiers pleins d'épines  
Que nos pas craignent de fouler,  
Permetts que je m'éclaire à tes rayons de flamme,  
Et déjà, comme aux Cieux, mets l'extase en mon  
[âme]

En me laissant te contempler !

#### II

Est-ce une femme. une mortelle  
Qui s'élève de notre exil ?  
Elle est si grande, elle est si belle !  
D'où son prestige lui vient-il ?  
Elle est cette Vierge choisie  
Qui dès le matin de sa vie  
Charma les regards du Seigneur ;  
Un jour elle apparut au monde  
Pure, immaculée et féconde  
Pour nous donner un Rédempteur !

C'est la Cité nouvelle et sainte  
Descendant des hauteurs du Ciel,  
L'aurole dont elle est ceinte  
Fera la gloire d'Israël.  
C'est la céleste créature  
Seule sans ombre, sans souillure,  
L'astre qui ne peut s'obscurcir ;  
Du Sang divin l'onde adorée  
Préserve sa source sacrée  
Du souffle qui peut la ternir !

Je vois cette fleur virginale  
Grandir sous le regard de Dieu,  
Le premier parfum qu'elle exhale  
Est réservé pour le saint lieu.  
Cotombe aimante et solitaire,  
Sous les voûtes du sanctuaire  
Elle prépare son destin ;  
C'est une souriante aurore  
Qui s'illumine et se colore  
Annonçant le Soleil divin.

Que ta voix s'élève, ô Marie,  
Jéhovah reçoit tes accents ;  
Ton cœur qui soupire et qui prie  
Lui porte un si suave encens !  
Dans son repos, dans son silence,  
Le Verbe s'incline d'avance  
Vers ton sein auguste et béni ;  
Encore un élan de ton âme,  
Un nouvel essor à ta flamme,  
Et tu concevras l'Infini !

Mais les portiques du saint Temple  
N'abritent plus tes heureux jours,  
Et mon regard qui te contemple  
T'a suivie en d'autres séjours :  
Nazareth, obscure demeure,  
Que l'ange de son aile effleure  
Portant le message du Ciel,  
Bethléem, ville fortunée  
Seule entre toutes destinée  
A recevoir l'Emmanuel !

III

Les Cieux ont fait silence et la terre sommeille ;  
 La Vierge d'Israel a prolongé sa veille,  
 J'entends ses longs soupirs monter vers le Seigneur ;  
 "Ouvrez-vous, ouvrez-vous, ô portes éternelles,  
 "Que la nue embellie à des clartés nouvelles  
 Pleuve le Juste, le Sauveur !"

Les célestes échos ont redit tes prières,  
 Et le sein rayonnant du Père des lumières,  
 O Vierge, te remplit de sa fécondité !  
 Sur ton cœur tressaillant un cœur divin palpite ;  
 Le Verbe s'est fait chair, parmi nous il habite ;  
 C'est le Fils de la pureté !

Salut ! Mère de Dieu, salut ! pleine de grâce ;  
 Tabernacle nouveau dont la splendeur efface  
 Celui du Temple de Sion !  
 Le Très-Haut te créa dans sa magnificence  
 Pour faire de ton cœur l'Arche de l'alliance,  
 Le trône du vrai Salomon !

Qui peut dire ta gloire, ô ma Mère bénie !  
 C'est toi dont la substance alimente la vie  
 De celui qui soutient le Ciel !  
 Surtout qui comprendra tes brûlantes ivresses  
 Lorsque tu vois bientôt s'offrir à tes caresses  
 L'auguste Fils de l'Eternel !

Mon cœur n'a plus de voix, mon chant plus de [symboles,  
 Le silence et l'amour sont mes seules paroles  
 Devant ta sublime grandeur !  
 Mais avant de quitter ma défaillante lyre  
 Avec l'Eglise sainte oh ! je veux te redire ;  
 "Salut ! Mère du Rédempteur !

"Etoile de la mer, porte de la patrie,  
 "Secours en ta bonté le peuple qui te prie,  
 "Releve les cœurs chancelants ;  
 "Mère du Créateur et Vierge toute pure,  
 "Toi dont le privilège étonne la nature,  
 "Prends pitié des pêcheurs, car ils sont tes en-  
 [fants !"  
 P. S.

Hygiène.

DES BOISSONS AQUEUSES.

*L'eau et les boissons où ce liquide domine* sont surtout destinées à étancher la soif, à humecter les aliments, à en faciliter la division, à remplacer l'eau qui s'échappe par la transpiration et les diverses excrétiens.

*L'eau potable* doit être fraîche, limpide, incolore, inodore, sans saveur désagréable, aérée, elle doit dissoudre le savon sans former de grumeaux, cuire les légumes secs et bouillir à 100°.

*L'eau de pluie* est la plus pure, elle contient beaucoup d'air et d'acide carbonique.

Recueillie dans les citernes, elle y entraîne les substances étrangères qui se

trouvent sur les toits et qui peuvent lui communiquer les caractères des eaux stagnantes.

*L'eau de source* est de l'eau de pluie qui, après avoir filtré à travers la terre, s'est amassée sur les couches imperméables ; elle est chargée de substances diverses qui proviennent des différentes couches qu'elle a traversées et desquelles dépend sa qualité.

Souvent elle contient trop de sels et trop peu d'air atmosphérique pour être potable et digestible.

*L'eau de puits* ne diffère de la précédente que parce que généralement il faut la chercher à une plus grande profondeur. Elle reste stagnante, se charge de plus de matières étrangères et contient moins d'air.

*L'eau des rivières* dont le courant est très rapide est la meilleure, parce qu'elle est ordinairement limpide et chargée d'air.

*L'eau stagnante* est toujours mauvaise et le plus souvent dangereuse, en raison des détritits organiques qu'elle contient.

*Les eaux peuvent être altérées par diverses causes.*

Les eaux de rivière peuvent être chargées de débris organiques, de détritits provenant de résidus de fabriques, du déversement des égoûts, de liquides infiltrés, ou de matières de fosses d'aisance qui s'y mêlent, etc.

L'eau conservée ou emmagasinée est sujette à s'altérer. Les matières organiques qu'elle contient y déterminent la fermentation putride ; elle se recouvre de végétations, de moisissures.

Les eaux peuvent contenir des sels provenant de leur action sur les métaux avec lesquels elles se sont trouvées en contact.

*Il est facile de corriger les altérations des eaux.* Pour les débarrasser des limons et des matières qu'elles tiennent en suspension, on se sert de la filtration soit à l'aide de pierres filtrantes ou de filtres formés de sable ou de charbon.

On a beaucoup recommandé l'oxyde de fer qui s'obtient en chauffant du minéral rouge de fer avec de la sciure de bois ; il se forme, par la calcination, une matière noire que l'on réduit en poudre et que l'on tasse dans un entonnoir (couche de

15 centimètres) à travers lequel on fait passer l'eau.

Les eaux dures qui ne peuvent cuire ni dissoudre le savon peuvent être améliorées en y ajoutant pour 10 litres d'eau une cuillerée à café de carbonate de soude.

Les eaux impures peuvent être purifiées par l'alun. Dix centigrammes de ce sel par litre d'eau suffisent pour précipiter les matières terreuses.

On corrige les eaux douces impures en les faisant bouillir avec du thé ou du café.

La distillation est le meilleur de tous les procédés, il faut toutefois rendre à l'eau les sels qu'elle a perdus par la distillation, l'aérer en l'agitant.—*La Gymnastique scolaire.*

### CAPE.

La cape, espèce de manteau à capuchon qu'on retrouve encore dans les Pyrénées, n'est plus guère en usage parmi nous, au moins avec son nom, car la mode nous apporte de temps en temps des vêtements qui nous le rappellent; mais ce nom est resté dans quelques-unes de nos locutions proverbiales, où il y fait même assez bonne figure.

*Rire sous cape*, avec malice et en se cachant, comme on cacherait sa tête sous une cape. C'est dans le même sens qu'on dit plus familièrement *rire dans sa barbe*. L'idée de se cacher attachée au mot *cape* a fait dire, par extension, *sous cape*, des choses qu'on exécute en cachette.

Mais il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort, Et vous menez, sous cape, un train que je hais fort. (MOLIERE.)

La cape a été autrefois un manteau de chevalier. C'est pour cela qu'on disait d'un gentilhomme sans fortune, et qu'on dit encore, selon l'Académie, d'un homme qui n'a qu'un mérite apparent et superficiel, *il n'a que la cape et l'épée*.

Les pièces qu'on appelle de *cape et d'épée* sont des comédies de genre et d'intrigues. Cette dénomination nous vient d'Espagne. Dans le théâtre espagnol, et particulièrement depuis Lope de Vega, on distinguait les comédies en divines et humaines : les unes se subdivisaient en

vies des saints et actes sacramentaux; les autres en comédies héroïques, historiques ou mythologiques, et en comédies de *cape et d'épée* qui représentaient les mœurs élégantes et les manières du jour. (Extrait des *Petites ignorances de la conversation*, par CHARLES ROZAN.)

### La réforme de l'orthographe.

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique en France, vient d'adresser aux recteurs des divers lycées, une intéressante circulaire relative à la réforme de l'orthographe. Dans cette circulaire, il demande que dorénavant, aux examens de concours de l'enseignement primaire et secondaire, les diverses commissions appliquent une jurisprudence libérale aux épreuves de l'orthographe. Il convient uniquement, dit-il, de s'assurer si l'enfant écrit couramment et correctement sa langue; les fautes seront, par conséquent, "plutôt pesées que comptées." Quant aux discussions sur les règles compliquées ou controversées, sur les mystères de l'étymologie, etc., elles peuvent trouver place à l'agrégation de grammaire, mais non pas dans un enseignement qui doit rester élémentaire.

Le ministre, après avoir posé ces principes, les éclaire et les justifie par quelques exemples. L'indulgence des correcteurs devra porter sur trois points principaux :

1o Il faut d'abord renoncer à une rigueur absolue toutes les fois qu'il y a doute ou partage d'opinion, toutes les fois que l'usage n'est pas encore fixé ou l'a été tout récemment, que la pratique courante varie, que les auteurs diffèrent d'avis et que l'Académie elle-même enregistre ces hésitations de l'opinion. Jusqu'en 1878, on devait écrire *consonnance*; l'Académie admet maintenant *consonance*, par analogie avec *dissonance*. Jusqu'en 1878, on devait écrire *phthisie* et *rhythme*; depuis, l'Académie supprime l'un des deux *h*, mais c'est le second dans *phthisie*, le premier dans *rhythme* ! Jusqu'en 1878, *collège* était sévèrement compté comme une faute, on devait écrire *collége*; c'est l'inverse aujourd'hui.

L'Académie autorise *agendas*, *alinéas*, et ne paraît pas admettre les *duplicatas*. Elle préfère des *accessits*, sans condamner des *accessits*. Nombre de mots usuels ont également une orthographe sur laquelle, à moins de pédantisme, nul ne peut prétendre à l'infaillibilité ; de l'aveu même de l'Académie, en écrit *clef* ou *clé*, *sofa* ou *sopha*, des *entre-sol* ou des *entresols*, *dévoûment* ou *dévotement*, il *paye* ou il *paie*, *payement* ou *paiement*, ou même *patment*, etc. Dans ce cas et dans tous les cas semblables, quelle que soit l'opinion personnelle du correcteur, il ne peut pas demander à l'élève d'être plus sûr de lui que les maîtres eux-mêmes.

2o Le ministre réclame la même indulgence pour l'enfant quand la logique lui donne raison contre l'usage, et quand la faute qu'il commet prouve qu'il respecte mieux que ne l'a fait la langue elle-même les lois naturelles de l'analogie. "Une des premières choses qu'on enseigne aux enfants, dit un maître en matière de philologie, ce sont les sept noms en *ou* qui, au lieu de prendre un *s* au pluriel, veulent un *x* : *genoux*, *bijoux*, etc. Mais par quelle secrète raison ne se plient-ils pas à la règle commune ? Personne n'a jamais pu le découvrir." Est-il juste de compter comme autant de fautes les infractions à l'orthographe qui sont précisément des preuves d'attention de la part de l'élève ?

Ce n'est, par exemple, ni l'étourderie ni l'ignorance, c'est au contraire la réflexion qui l'amène à vouloir écrire ou bien *dizième* comme *dizaine*, ou bien *dixaine* comme *dixième*. La logique l'empêchera encore d'admettre *imbécile* et *imbécillité*, *siffler* avec deux *f* et *persifler* avec un seul. L'analyse lui fera écrire *assoir* sans *e* malgré l'*e* de *séance*, puisque tout le monde a fini par écrire *déchoir* sans *e*, malgré celui de *déchéance*. Y a-t-il un maître qui ait pu donner une bonne raison pour justifier la différence entre *apercevoir* et *apparaître*, entre *alourdir* et *allonger*, entre *abatage* et *abatteur*, entre *abatis* et *abattoir*, entre *agrégation* et *agglomération* ?

3o Enfin, il est entré depuis le commencement de ce siècle dans notre orthographe française un certain nombre de règles fondées sur des distinctions que

les grammairiens jugeaient décisives, que la philologie moderne, plus respectueuse de l'histoire même de la langue, ne confirme qu'avec beaucoup de restrictions et, dans tous les cas, sans y attacher à aucun degré le respect superstitieux dont on voulait les entourer. C'est sur ces points qu'il faudrait inviter les examinateurs et les maîtres à glisser légèrement, bien loin de s'y complaire. C'est là surtout qu'il faut alléger le fardeau. Que d'heures absolument inutiles pour l'éducation de l'esprit ont été consacrées dans les écoles primaires elles-mêmes à approfondir les règles de *tout* et de *même*, de *vingt* et de *cent*, de *nu* et de *demi* ; à dissertar sur les exceptions et les sous-exceptions sans nombre de la prétendue orthographe des noms composés, qui n'est que l'histoire d'une variation perpétuelle. La presse a plus d'une fois signalé l'inanité des débats sans fin auxquels donnent lieu dans la dictée certaines locutions, comme *des habits d'homme* ou *d'hommes*, la *gelée de groseille* ou de *groseilles*, de *pomme* ou de *pommes*, des *moines en bonnet carré* ou en *bonnets carrés*.

...Ce souci de l'orthographe à outrance, conclut le ministre, n'éveille chez les élèves ni le sentiment du beau, ni l'amour de la lecture, ni même le véritable sens critique. Il ne pourrait que leur faire prendre des habitudes d'ergotage. A tant éplucher les mots, ils risquent de perdre de vue la pensée, et ils ne sauront jamais ce que c'est qu'écrire si leur premier mouvement n'est pas de chercher dans le discours, sous l'enveloppe des mots, la pensée qui en est l'âme.

#### VARIÉTÉS.

On vient de faire le recensement de la population de l'Irlande.

Elle est de 4,770,127 âmes.

C'est 377,000 âmes de moins qu'en 1881.

Ces chiffres prouvent que l'émigration décime aujourd'hui, comme autrefois, la pauvre Irlande.

—La population de Londres augmenté chaque année. Le chiffre actuel s'élève à

4,982,900 habitants. En ajoutant à ce chiffre celui de la population des faubourgs, on arrive à plus de 6,000,000.

—Le premier décembre dernier, a eu lieu le recensement dans toute l'étendue de l'empire allemand. Le *Moniteur de l'Empire* a publié il n'y a que trois ou quatre semaines seulement le résultat de cette opération.

A la date indiquée, l'Allemagne comptait 49,422,928 habitants. Dans les cinq années qui se sont écoulées entre l'avant-dernier recensement et celui de décembre 1890, la population s'est augmentée de 2,665,138 âmes.

La Prusse a 29,959,388 habitants ; —la Bavière, 5,589,382 ; —la Saxe, 3,500,515 ; le Wurtemberg, 2,035,443 ; —le grand duché de Bade, 1,656,817 ; —l'Alsace-Lorraine, 1,603,987.

—Le rapport du commerce du Japon pour l'année vient d'être publié. La valeur des marchandises est donné en pièces de monnaie appelées *yeus*, dont chacune vaut de 70 à 83 centins de notre argent courant.

Les exportations de l'année s'élèvent à 50,900,000 yeus, et les importations à 82,000,000.

Les exportations au Canada se chiffrent par un peu plus d'un million de yeus, le principal article étant le thé, dont la valeur se chiffre rond est de cinq millions.

Les importations du Canada n'ont été que de 25,000 yeus. Le Canada envoie au Japon du beurre, du fromage, des voitures et des instruments de musique.

—La population du monde entier en 1890 était de 1,487,000,000 d'habitants, représentant une moyenne de 31 par mille carré, et une augmentation de 8 p. c. pendant la décade. Des continents, l'Asie a la plus grande population, 850,000,000 h. ; l'Australie, la plus petite, 47,300,000.

—La population de Winnipeg est aujourd'hui de 27,000 âmes ; la propriété foncière y est évaluée à \$20,000,000.

—Le rapport annuel du ministre des chemins de fer et des canaux vient d'être publié. C'est un document volumineux, rempli de renseignements utiles.

Pendant l'année, il y avait cinquante lignes de chemin de fer en opération. Le Canada possède 13,325 milles de voie ferrée, sans compter les voies de garage. Le capital engagé dans ces lignes est de \$760,576,000 ; les dépenses brutes de l'année ont été de \$42,149,615, et les frais d'exploitation de \$31,638,000, laissant un profit net de 11,111,000. 12,151,051 voyageurs et 17,928,000 tonnes de fret ont été transportés sur ces lignes.

Il y a actuellement quatre voies en opération entre Montréal et Halifax : l'Intercolonial, le C. P. R., le Grand-Tronc et le Témiscouata.

*Rapport du ministre de l'Agriculture.*  
—Le rapport de l'honorable J. Carling, ministre de l'Agriculture, vient d'être publié. En 1890, 1,386 têtes de bétail, 50,551 moutons, 1,694 chevaux et 1,324 porcs ont été exportés aux Etats-Unis durant l'année qui vient de s'écouler. En 1889, le chiffre de l'exportation des moutons aux Etats-Unis ne s'est élevé qu'à 5,053. Le Canada a exporté l'an dernier 26,012 tonnes de phosphates, tandis qu'en 1889 cette exportation s'est élevée à 28,713 tonnes. 2797 patentes et 248 brevets d'invention ont été accordés, et on a retiré de ce chapitre \$94,027.

Le nombre des immigrants arrivés au Canada durant les dernières cinq années avec l'intention de s'établir au pays se repartit comme suit : En 1886, 68,152 ; en 1887, 84,528 ; en 1888, 88,766 ; en 1889, 91,600 ; en 1890, 75,067. Le nombre des immigrants venus des Etats-Unis l'an dernier est de 2,035. Afin de donner un développement plus efficace à l'immigration dans les territoires du Nord-Ouest, un ordre en conseil a été passé en vertu duquel le gouvernement fédéral s'est engagé à accorder un bonus de \$10 à chaque chef de famille et de \$5 à chaque membre d'une famille âgé de plus de 12 ans qui ira s'établir comme colon au Nord-Ouest. Le but de ce bonus est d'engager les immigrants à se livrer à l'agriculture et de les aider à payer leurs dépenses de voyage d'Europe au Canada. Ce bonus ne sera accordé qu'à ceux qui iront au Nord-Ouest.

—Le Maryland se prépare à rendre un

éclatant hommage à la mémoire de son fondateur et premier gouverneur. Un splendide monument vient d'être érigé à l'endroit même où fut célébrée la première messe dans le Maryland, et où Léonard Calvert jura à Dieu et à la Vierge Marie de fonder une ville. L'inauguration de ce monument aura lieu le 3 juin avec grande pompe.

— Sous les auspices du pape Léon XIII, on vient de reproduire à l'aide de la phototypie le célèbre texte grec de la Bible qui est à la bibliothèque du Vatican.

— Ecrit sur de très fines membranes de peau d'antilope et à la manière des anciens manuscrits égyptiens, ce précieux document reproduit pour l'Ancien-Testament la version des Septante, et pour le Nouveau un des textes les plus autorisés.

— Des exemplaires de cette reproduction seront envoyés aux principales bibliothèques du monde.

PENSÉES DIVERSES.

— La jeunesse passe vite avec ses illusions et ses espérances, et l'âge mûr arrive avec ses charges, sa triste expérience et ses longs dégoûts; on regarde autour de soi, et on ne voit plus ce qui avait captivé l'âme; après avoir commencé par le plaisir, on finit par l'ambition.

— L'espérance est un emprunt au bonheur.

— Un cœur égoïste aime à être aimé; un cœur chrétien aime à être aimé sans retour.

— L'orgueil, c'est là le talon où tous les héros sont vulnérables.

— La lumière du soleil et la voix de l'Eglise font tous les deux chaque jour le tour du monde.

— La seule mine qui ne s'épuise pas, depuis si longtemps qu'on l'exploite, est la sottise humaine.

— On a beau faire, rajeunir n'est qu'une façon de vieillir.—PAILLERON.

— La libéralité consiste moins à donner qu'à donner à propos.—LA BRUYÈRE.

— Il y a un jour favorable pour les hommes comme pour les tableaux.—THÉOPHRASTE.

— Aidons-nous mutuellement, la charge des malheurs nous en sera plus légère.—FLORIAN.

— Les biens d'un homme ne sont pas dans ses coffres, mais dans l'usage qu'il en tire.—J.-J. ROUSSEAU.

— La pire des bêtes est le tyran, parmi les animaux sauvages; et parmi les animaux domestiques, c'est le flatteur.—MARMONTEL.

— Poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur.—LACORDAIRE.

— L'agriculture ouvre ses portes à deux battants, et laisse apercevoir, au bout d'un chemin facile, l'aisance, la santé, le calme et l'indépendance.

— C'est l'oiseau le plus matinal qui recueille le premier ver, de même c'est le cultivateur le plus vigilant qui réussit toujours le mieux. Il vend toujours ses produits à des prix élevés, car il arrive avant les autres, alors que le marché n'est pas encore encombré.

— Qui que vous soyez, vous êtes les sujets de la vie. Elle n'a pas entendu vos ordres pour venir en vous; elle ne les attendra pas pour se retirer.

— L'homme ne peut commander aux faits, mais il peut toujours sauver les principes dans son cœur.

— L'amour de la patrie est avec l'amour de l'Eglise, le sentiment le plus sacré du cœur de l'homme.

— Un proverbe tyrolien dit que l'aumône faite après la mort vaut à peine du plomb; que l'aumône faite en mourant vaut à peine de l'argent; mais que l'aumône faite en santé vaut de l'or.

— Quand on est jeune, on se croit capable de tout soutenir et de tout supporter.

ter ; mais à mesure que l'on vieillit, on découvre dans les choses des difficultés qui nous font sentir notre faiblesse et le besoin que nous avons du secours de Dieu.

—Oh ! oui, je suis sûr que la Providence a des trésors de petites joies secrètes, de petits bonheurs mystérieux pour les êtres dont le sort nous paraît le plus lamentable. Il y a des mousses qui germent sur des rochers nus ; il y a des fleurs qui naissent dans les mines souterraines et se développent dans les ténèbres ; il doit y avoir aussi des fleurs d'espoir et de consolation qui surgissent dans le deuil des âmes désolées.—F. X. MARMIER.

Donnez ! pour être du Dieu qui se fit homme,

Pour que le méchant même en s'inclinant vous  
[nomme,

Pour que votre foyer soit calme et fraternel.

Donnez ! afin qu'un jour, à votre heure dernière,

Contre tous vos péchés, vous ayez la prière

D'un mendiant puissant au ciel !

VICTOR HUGO.

—Aimez Dieu, parce qu'il est votre principe ; allez à lui, parce qu'il est votre père ; vivez en lui, parce qu'il est grand ; appuyez-vous sur lui, parce qu'il est fort ; espérez en lui, parce qu'il est fidèle.

—La prière est lumière pour l'esprit, repos pour le cœur, force pour la volonté ; elle apaise le sang, rafraîchit les os et prolonge la vie.

—L'humilité de la foi est sa racine, l'espérance est sa tige, et sa fleur est la charité.

—Aimez votre femme parce qu'elle est la moitié de votre corps, et vos enfants parce qu'ils sont l'image et le reflet de votre vie.

—Attachez-vous à votre ami, parce qu'il est la moitié de votre âme ; et à vos frères, parce que vous avez fleuri sur la même tige.

—La foi est le chemin qui mène à la science ; et la charité conduit les hommes à la liberté, après les en avoir rendus dignes.

—On ne dit la vérité qu'à ceux que l'on aime.

—La dégradation des races est un des mystères les plus douloureux de ce monde.

—Aimer c'est vivre par le cœur, par l'endroit le plus vif et le plus consolant de notre être.

—L'enfant croît, le jeune homme aime, l'homme mûr gouverne, le vieillard est las, le mourant découvre, et chacun de ces états renferme quelque chose de divin propre à nous faire au cœur la blessure de la vérité.

—Les femmes ! Les enfants ! Ah ! toutes les fois que, dans nos batailles, interviennent ces êtres, souvent inconscients, même lorsqu'ils sont nuisibles, il y a dans notre cœur des fibres qui s'émeuvent et comme un remords qui monte, même lorsque ceux qui sont frappés n'ont pas hésité à frapper, même lorsqu'ils ont fait des veuves et désespéré des orphelins.

#### L'ESPRIT ET LA BONTÉ.

L'esprit sans la bonté n'est pas toujours aimable ;

La bonté sans l'esprit manque souvent son but.

Etre doué des deux est le plus estimable :

Heureux qui dans son lot tient le double attribut !

Il a tout : forme et fonds, — ce qui touche et décore ;

Mais s'il fallait choisir, comme la charité

Vit de l'un, meurt de l'autre, — il vaudrait mieux

La bonté sans l'esprit que l'esprit sans bonté.

JULES DE GÈRES.

#### Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.

Chaque numéro se vend séparément **10 cents**.

DESAULNIERS & LEBLANC, ÉDITEURS,

22, rue St-Gabriel, Montréal.